



RAPPORT MORAL & D'ACTIVITÉ 2022





NOS FINANCEURS




NOS PARTENAIRES





SOMMAIRE

4 RAPPORT MORAL

5 VIE INTERNE

6 Notre mission

6 Les éléments marquants 2022

8 Notre équipe bénévole et salariée

11 NOS ACTIONS 2022 / NOS PERSPECTIVES 2023

12 Mutualiser des moyens, des services et des compétences

16 Proposer des fonctions stratégiques ressources

25 Animer la vie associative locale

31 Animer et développer l'Économie Sociale et Solidaire

33 L'accompagnement au plus près des territoires
(maillage territorial)

34 L'AGLCA DANS LES RÉSEAUX

35 Au niveau départemental

36 Au niveau régional

37 Au niveau national

38 REVUE DE PRESSE

44 ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITÉ



RAPPORT MORAL



Bonjour à toutes et à tous,

Alors que je rassemblais mes idées pour écrire ce rapport moral, tous les indicateurs internes à l'AGLCA étaient au beau fixe...

Bien sûr, dans le monde, la situation n'était pas brillante, avec en particulier l'agression de l'Ukraine par la Russie, mais également de nombreux autres conflits et tensions sur tous les continents.

Bien sûr, en France, la situation était également tendue avec un conflit social sur les retraites entre le gouvernement et l'immense majorité des français et des françaises opposés au report de l'âge de la retraite.

Mais en ce qui nous concerne, nous pouvions nous réjouir et ce pour trois raisons :

D'une part, pour la première année nous avons repris un niveau d'activité normal dans ce nouveau bâtiment après deux années marquées par les restrictions d'activités et fermetures liées à la crise de la COVID.

La fréquentation de la MCC et des différents lieux que nous gérons, les demandes de locations de salles, l'occupation des locaux, les sollicitations diverses et variées étaient, pour nous autant d'indicateurs montrant une reprise d'activités pour l'AGLCA et surtout un retour à la normale, certes encore fragile du monde associatif.

De plus, plusieurs réunions enthousiasmantes auxquelles certains et certaines d'entre vous ont participé, ébauchaient à travers la construction de notre nouveau projet stratégique le futur de notre, votre, association.

Enfin, au mois de mars, les projections financières que nous pouvions faire concernant l'année écoulée indiquaient une situation économique saine pour l'AGLCA avec un résultat positif d'environ 25 000 €.

Malheureusement aujourd'hui, nous sommes obligés de vous annoncer que notre résultat financier, au lieu d'être positif voire équilibré, se solde par un déficit de près de 50 000 €. Ce déficit n'est pas lié à un défaut de gestion de notre part ou à des choix hasardeux, mais à des charges de fonctionnement liées aux fluides de la Maison de la Culture et de la Citoyenneté qui ne pouvaient être anticipées, puisque 2022 est la première année durant laquelle ce lieu est occupé et utilisé quasiment de manière optimale.

Or, pour rappel, ce bâtiment nous avait été présenté, comme économique en matière de dépenses énergétiques.

Je suis d'autant plus inquiet, que du fait de la flambée des prix de l'énergie, les projections que nous pouvons avoir pour 2023 indiquent déjà un fort déficit prévisionnel.

Alors que faire pour retrouver une situation saine et compatible avec nos missions ?

Des nouvelles de sources de financements ou une augmentation des financements existants ?

Un fonctionnement en « mode dégradé » comme cela nous a été suggéré ?

Je vous avoue que, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, je l'ignore.

En tout cas, très clairement, ce déficit lié au frais des matières premières mais également comme je l'ai écrit plus haut, à des charges qui ne pouvaient pas nous être connues, ne pourra pas être couvert par l'engagement financier des associations et des particuliers, c'est-à-dire vous, qui nous sollicitez.

Les prochains mois seront certainement importants pour nous, pour vous, et ce, en lien avec le chantier que nous menons autour de notre projet stratégique.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Paul GODEAU

VIE INTERNE





NOTRE MISSION

L'AGLCA, Centre ressource pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire, est une association qui a pour objet d'être un lieu ressources pour les responsables associatifs mais aussi de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) du département de l'Ain. Elle est un acteur et un accélérateur de l'ESS sur le territoire, un laboratoire d'expérimentations où émergent et s'expriment les idées nouvelles.

Forte des valeurs de l'éducation populaire et dans la continuité de ses engagements sociaux et culturels, elle contribue au développement local dans le cadre de son appartenance à l'économie sociale et solidaire, par l'accueil, l'information, l'accompagnement, la rencontre et la coopération, la mutualisation de moyens et de compétences au service des personnes et des acteurs du territoire. Elle participe à l'affirmation de la citoyenneté dans la cité. Ces éléments forts sont rappelés dans le projet stratégique 2017-2022.



Nos adhérents

Fort du soutien des 191 associations qui ont décidé d'adhérer en 2022, l'AGLCA n'existe que parce que ses adhérents s'engagent dans une démarche active de soutien à la vie associative à nos côtés et ce, depuis la ratification de notre projet stratégique en assemblée générale en juin 2017, non pas uniquement au côté des bénévoles de la vie associative mais aussi des porteurs de projets.



LES ÉLÉMENTS MARQUANTS 2022



La fin des mesures sanitaires COVID contraignantes

Car cela nous semble si lointain, et pourtant... Les années 2020 et 2021 ont été marquées par des mesures contraignantes au niveau de l'accueil des publics et au niveau des salarié.e.s. Dès janvier 2022, c'était l'ouverture au public dans l'ensemble de la MCC mais aussi dans les salles de quartier. Pour la MCC, c'est véritablement le début de l'aventure, et le taux de fréquentation en hausse tout au long de l'année montre la place qu'un tel équipement sur Bourg-en-Bresse peut prendre, dans le prolongement de l'espace Amiot et des autres chantiers à venir qui vont remodeler la ville.



Nos partenariats

La recherche de partenariats avec les collectivités territoriales (Ville, Grand Bourg Agglo, Conseil départemental, Conseil régional), des services de l'Etat (SDJES, DDETS) et des partenaires institutionnels (Bourg Habitat, Semcoda, CAF, Banque des Territoires ...) prend en compte leurs orientations politiques, en matière de vie associative ou autres, leurs choix budgétaires et les convergences ou divergences avec les objectifs de l'AGLCA calés sur les besoins des porteurs de projets associatifs et de l'ESS.

La plus grande partie de la stratégie de développement de l'activité de l'AGLCA se négocie et fait l'objet de conventions d'objectifs, convention financière et délégation de service public, dans le respect de la législation et de la réglementation.

En 2022, nous avons travaillé avec la Ville de Bourg-en-Bresse pour établir une convention de mise à disposition des salles de quartier en prévision de la fin de la DSP en avril 2023.

En 2022, nous avons également élargi nos partenariats avec BPI France et avec la Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes sur notre projet de Fabrique de Territoires.

Enfin, c'est à la fin du mois de novembre 2022 que nous avons appris que la Région Auvergne- Rhône-Alpes se désengageait de la formation des bénévoles, celle-ci n'étant plus une priorité pour elle ! Une telle mesure est incompréhensible, alors qu'à la sortie de la crise sanitaire que nous venons de vivre, les associations sont fragilisées, les bénévoles ont besoin d'être accompagnés et de se former.

Le chantier du projet stratégique 2023-2028

Après avoir déployé le projet stratégique 2017-2022 qui intégrait le déménagement dans de nouveaux locaux, le Conseil d'Administration et la direction souhaitent aller au bout de la mutation de l'AGLCA. Le projet stratégique 2017-2022 intégrait la question de l'ESS, de la citoyenneté, la place de l'AGLCA en tant qu'acteur des politiques territoriales, et anticipait ce déménagement.

L'élaboration d'un nouveau projet stratégique 2023-2028 doit respecter l'identité de l'association, reconnue comme un acteur de terrain et d'innovation, mais doit lui permettre d'aller plus loin sur les questions d'ESS, d'entrepreneuriat social et de maillage territorial. En externe, sa volonté sera de s'appuyer sur les dynamiques territoriales existantes pour asseoir son rôle sur le département de l'Ain.

En interne, il conviendra de s'appuyer sur le renouvellement de l'effectif et de ses compétences pour trouver la meilleure organisation possible et d'optimiser l'usage des nouveaux locaux aux côtés des deux autres pilotes, Altec et la MJC.

Plusieurs temps ont eu lieu sur 2022 : un temps de travail de bilans et perspectives avec les membres du Conseil d'Administration, avec les salariés, avec les associations et partenaires.

Sur 2023, il s'agira de définir l'ambition que se donne l'AGLCA, les objectifs généraux et opérationnels, de définir une feuille de route avec un calendrier d'actions.



Autres éléments

Accueil de stagiaires

Comme les années précédentes, l'AGLCA a été un lieu de stage et d'exécution de mesures judiciaires. L'équipe accueille et accompagne les stagiaires pour répondre aux finalités du stage, l'acquisition et la mise en œuvre de compétences, et leur faire découvrir une expérience de vie d'équipe.

Les personnes adressées par le SPIP 01 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Ain) participent aux activités des équipes d'entretien et de maintenance des locaux ou du développement de la vie associative en fonction de leurs compétences et de notre disponibilité.

Outre le service rendu, ce dont nous les remercions, c'est, aussi, pour l'AGLCA l'occasion d'un regard extérieur.

Ont été accueillis :

5 stagiaires des collèges et lycées et 1 personne en exécution de mesures judiciaires, en TIG (Travail d'Intérêt Général) ou TNR (Travail Non Rémunéré).

Formation du personnel

Formations prises en charge dans le cadre de la formation continue :

- Actualité Paie : 2 salariées
- Professionnaliser sa pratique de formateur : 7 salarié.e.s
- Maîtriser la gestion juridique des associations : 1 salariée
- Logiciel Word : 1 salariée
- Logiciel Excel : 3 salariées
- Fiscalité des associations, fondations, fonds de dotation : 1 salariée
- Mettre en œuvre une démarche CRM : 1 salariée
- Mettre en œuvre la classification de la branche ECLAT : 1 salariée
- Paie sur Sage : 2 salariées
- Consolidation des pratiques managériales de direction en structure associative : 2 salarié.e.s
- Gestion économique et financière de son entreprise solidaire : 1 salariée
- Accompagn'atrices des transitions : 2 salariées
- L'accompagnement des associations : 4 salariées
- Formation EPI (incendie) : 15 salarié.e.s
- Formation DLA : 2 personnes

L'AGLCA peut se qualifier, aussi, "d'entreprise apprenante" de par la transversalité et la complémentarité des tâches, quand cela est possible, le niveau de qualification élevé de certains salariés en charge de missions ou de prestations et l'incitation à connaître et à participer aux pratiques professionnelles des autres services. Ce processus fondamental pour la promotion sociale et professionnelle est à améliorer et à renforcer.

NOTRE ÉQUIPE BÉNÉVOLE ET SALARIÉE

AGLCA - Organigramme au 31 décembre 2022

BÉNÉVOLES DE GOUVERNANCE

Assemblée Générale

191 membres

Conseil d'Administration

5 membres de droit (2 représentants de la Ville de Bourg-en-Bresse, 1 représentant de la CAF de l'Ain, 2 élus représentant les constructeurs publics et l'UDAF de l'Ain)

10 personnes morales élues par l'Assemblée Générale hors du collège des membres de droit

Bureau

Président : Jean-Paul GODEAU
Trésorier : Pierre BURTIN

Directeur

Renaud DROUY

Directrice Adjointe

Isabelle PANZICA

DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ESS

Responsable pôle

Isabelle PANZICA

Point d'Appui

Marie SARRON BELIN
Marine ADAM
Albane REVERBERI
Cécilia MARCHAND
Nathalie RÉBILLON

Paies associations

Albane REVERBERI
Damien BAYOUB

Dispositif Local d'Accompagnement

Emmanuel HYVERNAT
Isabelle PANZICA
Marine ADAM

Pôle ESS

Marie FOUILLET
Marine ADAM
Hugues DEFRANCE (stagiaire)

EQUIPE SALARIÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET COMPTABILITÉ

Cécilia MARCHAND
Emmanuelle MAUCONDUIT
Laurence CHANET

COMMUNICATION / OUTILS NUMÉRIQUES

Yannick MARGERAND
Nathalie RÉBILLON

ESPACE COWORKING / REPROGRAPHIE

Yassine BOUGUETTOUCH



PATRIMOINE BÂTI

Responsable de l'accueil général de la MCC

Tony BUREAU

Accueil Gestion des locaux

Naiïla BARBOUCHA
Nathan BILLARD
Fatima EL KHADIRI
Chaymaâ ROUAS

Responsable de l'entretien et de la maintenance

Axel DOUVRE

Entretien

Nadia M'BARKI
Fatima MARMA
Najia DHIF
Kadidiata SARR
Thouraya SALEK
Fedoua EL GAADI
Vacataires

Maintenance

Vincent ROLLET

Notre conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'AGLCA est composé de 11 administrateurs en 2022. Selon les statuts de l'AGLCA, le Conseil d'administration doit être composé de :

- 10 membres élus dans le collège association lors de l'assemblée générale ;
- 5 membres de droit : 2 représentants de la ville de Bourg, 1 représentant de la caisse d'allocations familiales, 2 élus représentant les constructeurs publics et l'union départementale des associations familiales de l'Ain UDAF.

4 places sont donc vacantes : 2 dans le collège membres de droit et 2 dans le collège associations.

Les membres du bureau ont été élus lors du Conseil d'administration du 13 septembre 2022.

Associations

Président

AIDES - Délégation Rhône-Alpes
Jean-Paul GODEAU

Trésorier

Ain Généalogie
Pierre BURTIN

CFE CGC (UD)

Philippe GOUJON

Fédérée des Associations pour le Don du Sang Bénévole de l'Ain (Union Dépt.)

Michel TIRAND

Club Alpin Français

Patrick NICLAUSSE

Groupement des Parkinsoniens 01

Marie-Lise DUQUENNE

Les Sorties du Cœur 01

Evelyne GIROUD

UFC Que Choisir

Béatrice DUMAS

Membres de droit

Ville de Bourg-en-Bresse

Fabrice CANET, Raphaël DURET

Caisse d'Allocations Familiales 01

Éric PROST

En plus des tâches traditionnellement dévolues au conseil d'administration, comme le contrôle de la gestion financière, la fonction employeur, le «cadrage politique» des actions menées et les relations avec les collectivités territoriales, le travail sur la Maison de la Culture et de la Citoyenneté s'est poursuivi avec la participation au comité de pilotage MCC avec la MJC et Altec.

**Réunions des instances
statutaires en 2022**

**Assemblée générale
du 7 juin 2022**

5 conseils d'administration

11 réunions du bureau



Zoom sur les services de soutien logistique aux missions de l'AGLCA

Sans ces services, difficile de passer à l'action. Ce sont les personnes « invisibles » de l'AGLCA, mais qui sont des rouages aussi importants que les autres services, qui sont indispensables pour répondre à notre projet associatif.

Services administratifs

La direction est assurée par **Renaud DROUY**.

Il est assisté de :

Emmanuelle MAUCONDUIT, assistante administrative et ressources humaines, qui s'occupe également de la gestion des locaux.

Cécilia MARCHAND, responsable comptable et financière, qui assure également la partie sociale et fiscale. Elle tient aussi la comptabilité de la Coordination SAVAARA, conseille les petites associations sur la gestion et la mise en forme de leurs documents comptables et anime a formation "comprendre les documents comptables".

Laurence CHANET, assistante administrative et comptable qui vient en appui d'Emmanuelle et de Cécilia sur certaines tâches.



Accueil

L'accueil de la Maison de la Culture et de la Citoyenneté est assuré 57 heures par semaine aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 20h,
- le samedi : de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le personnel de l'accueil ne s'occupe pas seulement de l'accueil et de l'information du public. Il assure aussi d'autres missions comme :



Maintenance et entretien

Une équipe de 8 salarié.e.s, assistée par des vacataires, assurent l'entretien et la maintenance des locaux de la Maison des Associations, la Maison des Syndicats, la Maison de la Culture et de la Citoyenneté et des salles de quartier.

Elles sont présentes quand nous sommes absents. Elles connaissent chacun.e d'entre vous qui louez un bureau, une salle de réunion, une salle de quartier. Elles font un travail difficile.

Ils recourent les accroc de la vie des bâtiments que nous gérons. Ils sont inventifs, créatifs, et trouvent une solution à de nombreux problèmes.



L'équipe de l'accueil :

- Tony BUREAU
- Naïla BARBOUCHA
- Fatima EL KHADIRI
- Nathan BILLARD
- Chayma ROUAS

L'équipe :

Entretien

- Naijia DHIF
- Nadia M'BARKI
- Fatima MARMA
- Thouraya SALEK
- Kadidiata SARR
- Fedoua EL GAADI

Maintenance

- Axel DOUVRE
- Vincent ROLLET



NOS ACTIONS EN 2022



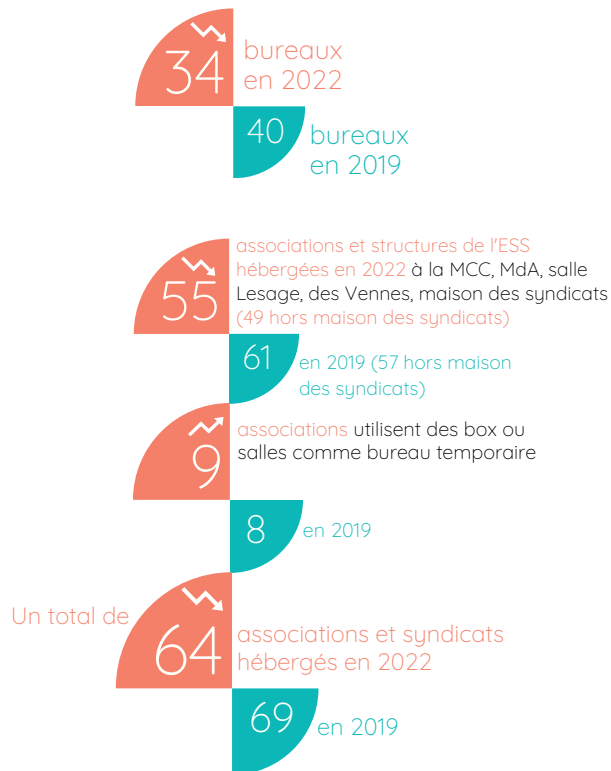
NOS PERSPECTIVES POUR 2023

MUTUALISER DES MOYENS, DES SERVICES ET DES COMPÉTENCES

Location de salles

Les comparaisons se sont faites dans les tableaux sur l'année 2021, année encore perturbée par les mesures sanitaires, et dans les éléments ci-dessous par rapport à l'année 2019 (avant COVID) même si nous n'avons pas encore emménagé dans la MCC. Ces éléments sont donc à prendre avec précaution.

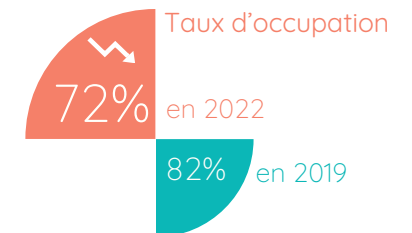
Patrimoine bâti



Location / Salles de quartier

Elles n'avaient pas été louées une partie de l'année 2021. Sur l'année 2022, quelques salles n'ont pas été ouvertes aux familles une partie de l'année par mesure de sécurité.

La ville a souhaité confier la gestion de la salle de quartier Berlioz à partir de septembre 2022. Cette salle de quartier se divise en deux salles : l'une avec cuisine permettra d'accueillir les activités des associations, l'autre salle en partie insonorisée accueillera les activités musicales des associations (chorales, groupes musicaux).



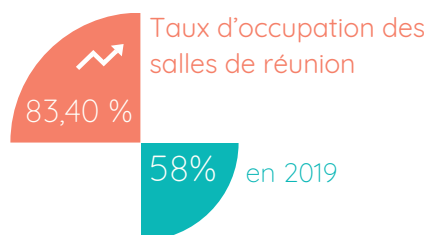
Le taux d'occupation est en baisse, mais à nuancer puisqu'est comptée dans ce taux la salle Berlioz, peu utilisée sur le dernier trimestre 2022.

Nous le répétons chaque année, les salles de quartier sont vieillissantes (Bellet, Alagnier) et demandent des investissements lourds. Année après année, des restrictions d'utilisation des salles ne permettent plus l'accès des habitants : Clément, Daudet, Dîmes, Maquis, Peloux.

Location / Salles de de réunion et d'activité



Mutualisation de ces salles de réunion était le maître mot dans le projet MCC. Le pari semble en passe de réussir puisque nous avons en 2022 un taux d'occupation de ces salles de réunion de 83,40% contre 58% en 2019...



Pour les salles d'activité, la réservation de ces salles par la MJC sur des résidences, des projets spécifiques permet d'atteindre un taux d'utilisation important, mais fausse les statistiques. Pas ou peu d'associations utilisent ces autres salles, il nous faudra donc communiquer plus et mieux.



Reprographie

Le service reprographie est installé au rez-de-chaussée de la MCC, dans l'espace coworking. Ce service a en charge la gestion de 6 photocopieurs mais aussi des services d'impression de documents, allant d'affiches pour les manifestations à des rapports de stages pour les étudiants.

En 2022, ce sont 173 associations (136 en 2021) qui ont confié leurs travaux au service reprographie. Le service met aussi à disposition du matériel.



Services administratifs

L'AGLCA propose aussi divers services pour faciliter la gestion administrative des associations :

- le service d'affranchissement et de dépôt du courrier : les associations peuvent accéder à la machine à affranchir dans le local des boîtes aux lettres ;
- la domiciliation de siège social : les associations ont la possibilité de déclarer l'adresse de la MCC comme siège social



Espace de coworking

Animateur coworking : Yassine BOUGUETTOUCH

Volet ESS et accompagnement de projets : Marie FOUILLET

L'espace de coworking, situé à la MCC – Maison de la Culture et de la Citoyenneté, est un espace de travail partagé, chaleureux, confortable et lumineux, qui favorise la rencontre, les échanges et la coopération entre utilisateurs.

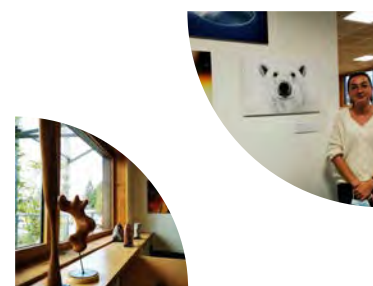
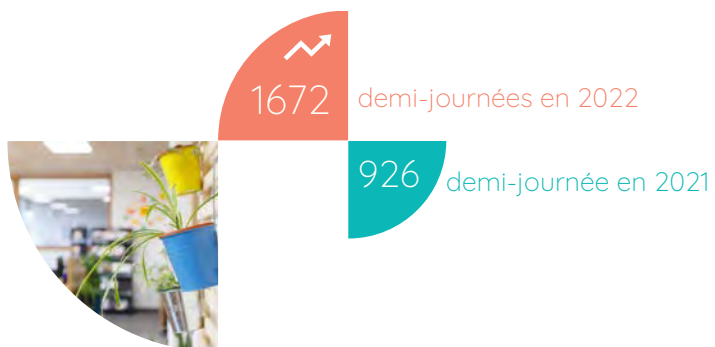
C'est aussi un espace de convivialité avec des animations régulières : rencontres thématiques, expos...

A son ouverture, l'espace de coworking accueillait uniquement les associations hébergées, structures de l'ESS partenaires et les étudiants. Depuis septembre 2021, l'espace de coworking a ouvert ses portes à un public plus large :

- Salarié.e.s, entrepreneurs, auto-entrepreneurs, freelances, indépendants de tous secteurs d'activité
- Entrepreneurs, SCOP, coopératives, incubateurs ou associations relevant du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire
- Particuliers ou collectifs ayant un projet d'utilité sociale

Une fréquentation 2022 en forte hausse (voir annexe 6)

L'année 2022 est marquée par une forte hausse de la fréquentation de structures de l'ESS, et ce grâce à des conventions passées avec Ronalpia, Ess'Ain, l'Afev, France Active Ain, etc...



5 expositions en 2022

L'espace coworking se veut être un espace ouvert aux artistes, et à ce titre a accueilli 5 expositions de grande qualité en 2022 :

- Portraits de glace – Photographies de Morgane Monneret – Du 4 janvier au 4 mars 2022
- Noluck et Tarek Benaoum, dans le cadre du Printemps des Ecritures – Du 29 mars au 15 avril 2022 en partenariat avec la MJC
- Sculptures – Gérard Guy – Du 3 mai au 27 août 2022
- Photo Club Bressan – 5 septembre au 28 octobre 2022
- Mes manèges à moi - Photographies de Pierre Curtil – Du 7 novembre 2022 au 5 janvier 2023

Accueil d'étudiant.e.s

En 2022, l'espace de coworking accueille principalement des étudiant.e.s de l'école d'infirmier, de l'école de commerce, du campus universitaire Jean Moulin, ENSEIS...



Portail des associations de l'Ain : www.assos01.org

Le Portail des Assos de l'Ain compte 19 971 associations en 2022.

543 associations (+24 par rapport à 2021) sont inscrites sur le portail des associations de l'Ain pour mettre à jour leurs informations et publier gratuitement leurs actualités. Elles peuvent aussi afficher sur leur fiche de présentation une vidéo et des formulaires avec paiement sécurisé pour récolter des dons, lever des fonds dans le cadre d'un financement participatif et permettre des adhésions en ligne.

NOUVEAUTÉ 2022 :

Vous avez un site internet ? Celui-ci génère certainement un flux de syndication (RSS). Le portail des associations peut récupérer ainsi automatiquement les actualités présentes sur votre site internet et les publier pour vous !

Un excellent moyen pour augmenter la visibilité de vos actualités et le nombre de visites sur votre propre site internet, sans même avoir à y consacrer du temps. Connectez-vous sur le portail pour procéder au paramétrage de cette nouvelle fonctionnalité !

PORTAIL DES ASSOCIATIONS DE L'AIN
ACTUELLEMENT 19971 ASSOCIATIONS

Associations Actualité des associations Ressources pour les assos

Rechercher une association (nom / activité)

LES DERNIÈRES ACTUS DES ASSOCIATIONS

Événements culturels, sportifs, conférences, débats, tombolas... Offres de services, formations, parutions, recherche de bénévoles, appels à projets...
Don, crowdfunding, billetterie, gestion des adhésions...

VOTRE ACTUALITÉ ICI Publiez gratuitement les actualités

À LA UNE Cette semaine, c'est la semaine de

COURSE DU TRÈFLE 2023 Le programme, les inscriptions...

SAISON 2022-2023 Programmation et tarifs voir

Code 4

PROPOSER DES FONCTIONS STRATÉGIQUES RESSOURCES

Pour développer la capacité d'action des associations

Dispositif Local d'Accompagnement - DLA

Pour l'Ain, LE DLA, c'est...

- le renouvellement en 2022 de la délégation par l'État à l'AGLCA de l'animation de ce dispositif national (depuis 2003). Il aide associations et coopératives employeuses de tous secteurs d'activité à franchir un cap dans leur développement ou leur consolidation,
- un accompagnement gratuit pour les structures employeuses de l'Economie sociale et solidaire, grâce aux financements de l'Etat, de la Banque des Territoires, du Fonds Social Européen, du Conseil régional, de la Caisse d'Allocations familiales et de l'agglomération du Grand Bourg.

L'accompagnement par le DLA s'effectue en plusieurs étapes :

un diagnostic approfondi fait participer l'ensemble des acteurs de la structure, la définition collective des problématiques précises sur lesquelles travailler et du plan d'accompagnement à mettre en oeuvre ; puis, le cabinet-conseil adapté est identifié et accompagne la structure pendant plusieurs mois.

En plus de la mission d'un prestataire de l'AGLCA, la structure accompagnée peut aussi bénéficier d'autres actions, avec d'autres partenaires et/ou par d'autres services de l'AGLCA.

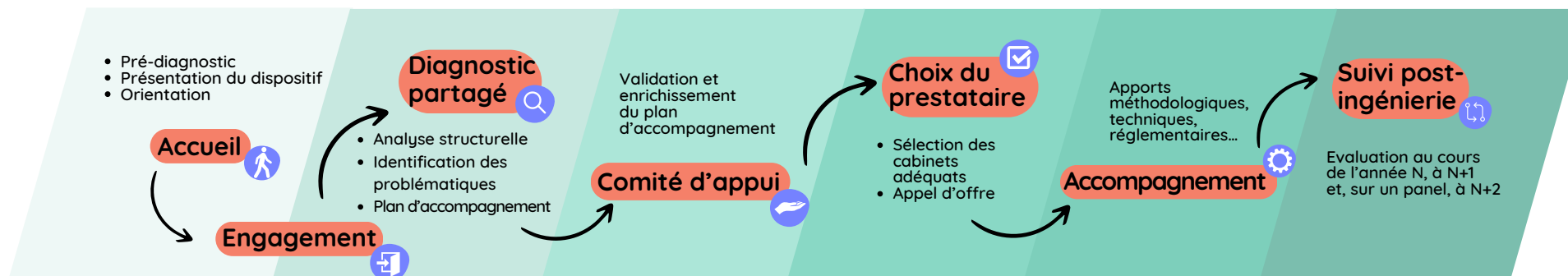
En amont de chaque mission, le diagnostic d'une structure est enrichi par un Comité d'Appui composé de personnes-ressources travaillant pour des partenaires de l'AGLCA.

Les consultant.e.s du DLA peuvent intervenir pour une seule structure ou bien de façon mutualisée (pour 1 groupe de structures) ou encore par des ateliers qui incluent aussi un accompagnement individualisé.

“ Quelques réticences au départ, de certains bénévoles, se sont vite estompées, laissant place au travail collectif et participatif. L'accompagnement du DLA a permis à chacun de s'impliquer, de participer, dans un esprit d'apport de connaissances, de valorisation de l'existant, de prise de recul. Le DLA a été une vraie réussite, nous apportant un appui et une plus-value associative.



Nathalie POURCHOUX, directrice du nouveau Centre Social du Plateau
Accompagnement en 2020-21



Éléments marquants en 2022

- Début des formations pour qu'Isabelle PANZICA contribue au DLA de l'Ain, après le départ de 2 salariés de l'AGLCA qui composaient l'équipe du DLA de l'Ain
- Gros changement et incertitudes fortes tout au long de l'année concernant le financement par les fonds européens (étendu à tous les DLA de France) ; perte d'une bonne partie de ces crédits
- Beaucoup de communication pour faire connaître le DLA aux structures de l'E.S.S. aindinoises.

Chiffres-clé pour 2022



Perspectives pour 2023

- Simplification très attendue par les DLA concernant les justificatifs à fournir pour les fonds européens
- Formations d'Isabelle PANZICA et Marine ADAM pour former la nouvelle équipe du DLA de l'Ain
- 1 atelier collectif pour « Fédérer ses équipes autour du projet associatif ».

Grand Bourg Agglomération (GBA) dans le DLA de l'Ain

- parmi les 32 structures qui ont bénéficié d'un accompagnement par une consultante, 11 sont de GBA (34%), dont 3 agissent à l'échelle du département
- 31 jours financés = chaque € investi par l'interco génère 13€ d'appui à l'ESS de GBA
- 75 emplois impactés sur GBA

Exemples d'accompagnements collectifs

- 2 missions pour des fusions entre associations
- 2 ateliers collectifs pour :
 - outiller les associations porteuses d'Accueil collectif de Mineurs (partenariat avec la CAF de l'Ain)
 - adapter les modèles économiques des associations aindinoises aux conséquences des crises en cours.



Nous avons des questions importantes et les avis étaient partagés entre nous. Le regard extérieur apporté par le DLA a permis de conforter les décisions et trancher. Au-delà de la construction de notre modèle économique, le DLA nous a rouvert sur l'extérieur. Après chaque séance, nos réunions étaient plus participatives, permettant d'avancer avec un plan d'actions pour se projeter.

Eric BLANC, coordinateur au sein du club de rugby de l'EMDPA à Meximieux
Accompagnement en 2022



La formation des bénévoles

Tout un programme pour soutenir la montée en compétences des bénévoles dirigeant.e.s sur la gestion associative. L'AGLCA anime sur différents territoires du département, 27 sessions de formation autour de diverses thématiques qui couvrent tous les champs de la vie associative. Cette année encore, cette action a rencontré le même écho favorable auprès des associations aindinoises.

Dans un enjeu de développement local pour les territoires et dans un contexte socio-économique toujours plus tendu, la formation des dirigeants associatifs constitue un levier incontournable pour assurer la montée en compétence de ces derniers et ainsi soutenir la pérennité des projets, des plus-values économiques et sociales qu'ils génèrent.

Le programme est conçu autour de thématiques transversales à la vie associative et à la gestion de projet - des connaissances de base de la loi 1901 à la fonction employeur, en passant par la comptabilité, la communication et la gouvernance. Leur déclinaison en sous thèmes permet d'appréhender chaque notion dans sa globalité.

L'approche de ces compétences socles, sous forme d'ateliers formatifs collectifs, s'inscrit en complémentarité de l'accompagnement individuel qui permettra d'approfondir des éléments stratégiques de développement, de pérennisation, et de traiter les problématiques spécifiques à chaque association.



Quelques chiffres-clé



La moitié des bénévoles touchés en 2022, bénéficiaient de cette action pour la première fois. Cette donnée nous indique que ce besoin persiste, que les bénévoles soient novices ou aguerris dans leur fonction de dirigeant. En effet, que ce soit pour l'acquisition de compétences socles ou une remise à jour des réglementations ou encore sortir de la gestion « en bon père de famille », cette action garde toute sa pertinence.

En 2022, l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes nous a conduit à animer des sessions traduites en Langue des Signes Française. Ainsi, nous avons touché **3 associations** sur les cinq que compte le département.

En 2023, la prise en compte de ce public spécifique sera renforcée par la mise en place de sessions exclusivement menées en LSF, suivies des RDV individuels, assistés de traductrices/facilitatrices en LSF.

Prenant en compte les éléments du bilan 2021 qui faisait état d'une certaine lassitude partagée des formatrices et des bénévoles à l'utilisation de la visio-conférence, en 2022 nous avons décidé de revenir au format en présentiel. Les parties prenantes regrettaient une perte de la qualité des échanges, le manque de souplesse dans l'adaptation pédagogique dans l'interaction et la participation active.

Le retour au présentiel nous a permis de répondre aux attentes des participants en termes de satisfaction.

Niveau de satisfaction des participants

Sur une échelle de 1 à 4 :

- Les connaissances apportées / le contenu pédagogique 3,42
- Clarté de l'exposé / pédagogie du formateur 3,56
- Les échanges et la dynamique de groupe 3,49
- Pensez-vous utiliser les contenus de la formation dans votre pratique associative ? 3,52
- Supports remis 3,54

Toutefois, ce retour au présentiel nous amène à constater une baisse en terme de nombre d'associations touchées. Aussi, d'autres formats seront initiés en 2023, pour que la formation de bénévoles bénéficie au plus grand nombre.

Territoire d'intervention

Sur les 27 sessions de formation dispensées par l'AGLCA, les 2/3 ont eu lieu sur Bourg-en-Bresse, ville centre du département, en terme de densité du tissu associatif. Toutefois, chaque session reste accessible à tout bénévole, quel que soit le territoire d'implantation de l'association dans laquelle il ou elle est engagé.e.

Le tiers des formations ayant été délocalisées en dehors de Bourg-en-Bresse, a été organisé au regard des besoins recensés par les lieux d'accueil, dans le cadre du travail partenarial de l'AGLCA, de sa démarche de maillage territorial et de la promotion de l'offre de formation en direction des associations. Par ailleurs, il est important de souligner ici que le département, du fait de son étendu, présente une grande disparité quant à la représentativité du tissu associatif selon les bassins de vie.

Perspectives

En 2023, nous travaillerons à améliorer la couverture territoriale.

D'une part, en coordonnant les formations dispensées par d'autres acteurs de l'appui à la vie associative, du fait du redémarrage du RAI (cf ; l'AGLCA dans les réseaux), et par un changement de format du déroulement de nos séances, en intégrant les méthodes de pédagogie inversée et autres outils d'animation participatifs.

Chaque année depuis 2007, le Conseil Régional finançait cette action initiée par le réseau SAVAARA. En 2023, la collectivité se désengageant totalement, elle sera soutenue par le dispositif FDVA. La question de son financement reste entière pour 2024.



Le Point d'appui à la vie associative (PAVA)

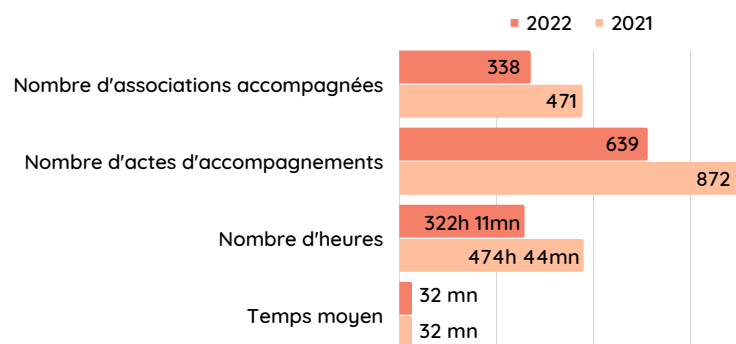
Labellisé « point d'appui à la vie associative », l'AGLCA est aux côtés des associations du département pour soutenir les bénévoles, à tous les stades de la vie de leur projet.

S'inscrivant dans les valeurs de démocratie, de solidarité et de laïcité, l'AGLCA soutient les associations selon une approche de développement territorial : les associations participent fortement à dynamiser les territoires sur lesquels elles sont implantées et concourent ainsi au développement local des bassins de vie sur lesquels elles agissent.

En 2021, elles étaient au nombre de 12 000 dans l'Ain (soit environ 1% des associations au niveau national), elles représentaient 85.8% des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire et comptaient 84.5% des emplois de ce même secteur (source : le diagnostic ESS réalisé conjointement par la CRESS et l'AGLCA).

Dans une démarche de respect de l'autonomie des associations, cet accompagnement, gratuit et inconditionnel, permet d'aborder tous les aspects de la vie associative, dans son fonctionnement et son environnement, au plus près des besoins des dirigeant.e.s.

Quelques chiffres comparés 2021/2022

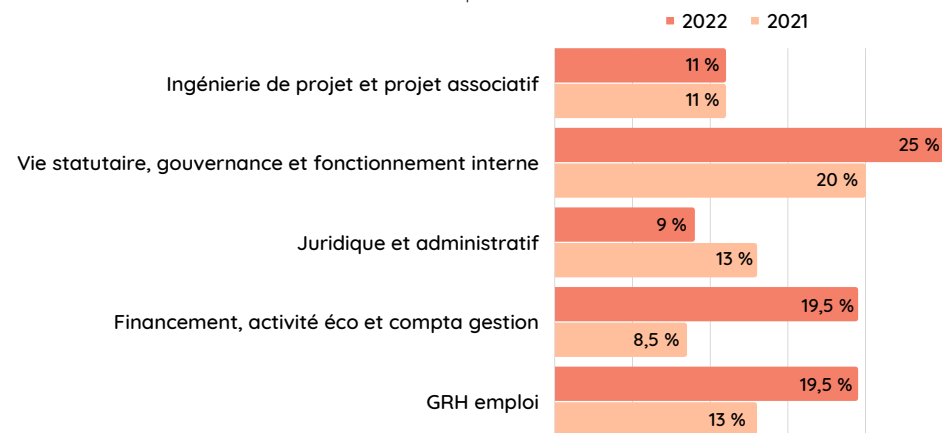


On observe une baisse de l'accompagnement individuel de ¼ environ par rapport à 2021. Toutefois, celle-ci n'est pas significative d'une baisse d'activité. Elle est à relativiser aux regards d'autres temps forts tels que « la rentrée des associations » et les « Points Assos », présentés plus loin.

Par ailleurs, des changements importants au sein de l'équipe d'accompagnement ont eu un impact sur le déroulement de l'activité. En effet, 2022 a été l'année du renouvellement d'un tiers de l'équipe principale affectée au PAVA, entre juin et octobre.

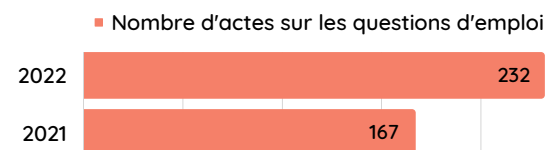
Principales problématiques abordées

Des problématiques récurrentes qui se renforcent au gré du contexte, le PAVA couvre toutes les thématiques auxquelles sont confrontées les associations en temps réel.



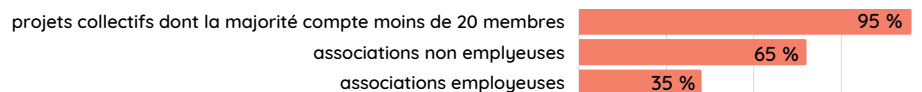
On observe cette année une recrudescence des demandes liées au financement, à l'activité économique et la gestion comptable. Cette augmentation reflète la difficulté pour les associations de trouver un modèle économique viable. Suite au désengagement de certaines collectivités, cumulé à la baisse des subventions attribuées, les associations se tournent vers la recherche de financements privés. La complexité de cette démarche induit une demande en accompagnement plus forte.

Les demandes concernant l'emploi sont également en augmentation, les associations souhaitent de plus en plus pérenniser leurs activités en embauchant un salarié dédié.



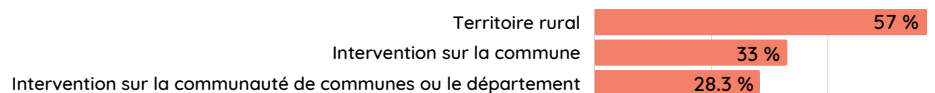
Typologie des structures accompagnées

En tant que PAVA, membre du réseau SAVAARA (cf partie « L'AGLCA dans les réseaux »), notre mission consiste à venir en soutien aux petites associations, non fédérées, qui n'ont pas d'autre appui que le PAVA. Aussi, à l'aune des éléments suivants, ce dernier joue tout son rôle d'acteur de la vie associative locale.



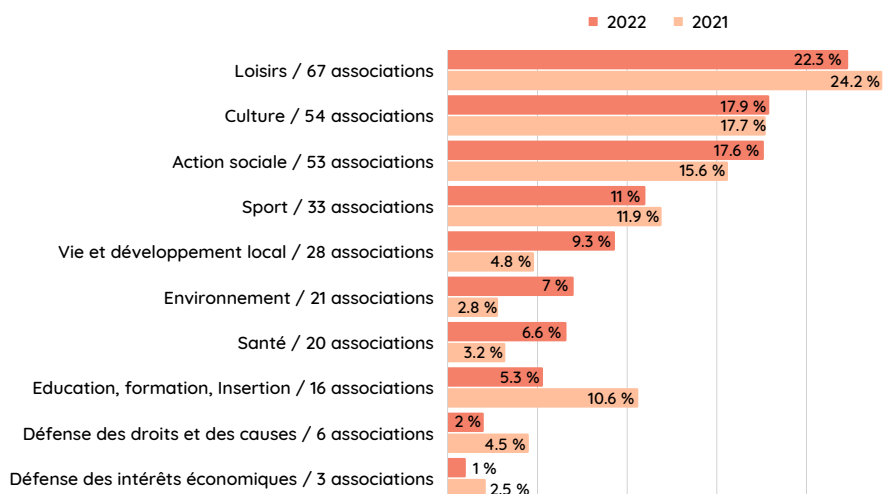
En 2021, les associations étaient 48% en situation d'employeuse. Peut-on dire que la crise sanitaire a fragilisé les emplois ? Certainement. Cependant, la hausse des demandes en accompagnement, en 2022, sur cette thématique indique le besoin de professionnalisation pour pérenniser les projets et leur impact sur les territoires.

Territoires d'intervention des associations



L'Ain est un département rural. Notre action d'accompagnement participe au soutien du tissu associatif et donc au maintien des dynamiques collectives et citoyennes sur ces territoires ruraux.

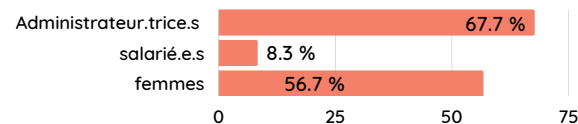
Secteurs d'activité



Bien que les domaines du loisir et de la culture (secteurs d'activités historiques et privilégiés du statut associatif) soient toujours en tête, force est de constater que la santé, l'environnement, le développement local et l'action sociale sont en hausse.

Ce constat est un indicateur des préoccupations des citoyennes et des citoyens, il marque leur volonté de s'emparer de ces enjeux de société et d'y apporter leur réponse en s'impliquant dans des organisations collectives.

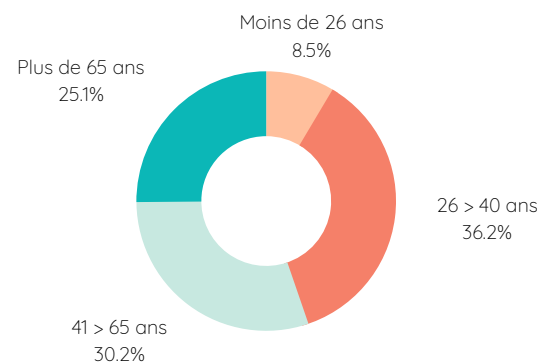
Profil des personnes accompagnées



Si les bénévoles en charge de l'administration sont toujours en première ligne, nous constatons une forte hausse des sollicitations des salarié.e.s. Nous pouvons attribuer ce fléchissement à l'évolution des modes de gouvernance qui tendent vers plus d'horizontalité, une appropriation et un portage du projet associatif par toutes les parties prenantes de l'association.

Toutefois, bien que nous répondons à ces demandes, notre position, de transparence et pour éviter les éventuels conflits d'intérêt, est d'accompagner principalement les administrateurs membre de l'organe décisionnaire de l'association.

Tranche d'âge



Parmi les personnes accompagnées, nous soulignons qu'un tiers à moins de 40 ans et fait marquant, 23% d'entre elles ont moins de 26 ans : la jeunesse s'engage !

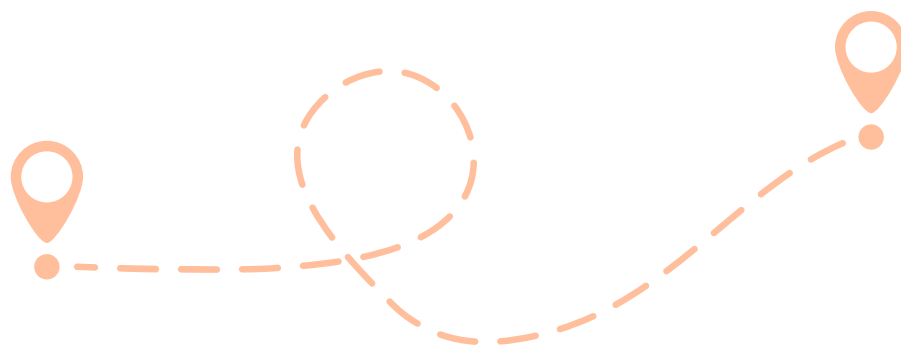
Dans une démarche d'inclusion de tous les publics, l'accompagnement des personnes sourdes est réalisé en rdv co-conduits par une chargée d'accompagnement et une facilitatrice- traductrice en LSF. Ainsi, 2 associations ont bénéficié de nos services, en toute équité.

Perspectives 2023

Dans une volonté de renforcer nos liens de proximité avec les associations de l'Ain, les RDV en présentiel seront privilégiés. En effet, le distanciel aura tendance à apporter la réponse au besoin exprimé alors que la rencontre physique, favorisant la relation de confiance, permet d'aller plus loin et d'appréhender différents aspects de la vie de l'association, au-delà de la difficulté initialement annoncée. Cette approche est donc un levier pour consolider l'association dans sa globalité.

Par ailleurs, compte tenu de la configuration du territoire départemental, nos actions seront délocalisées dans les communes éloignées de la ville centre et seront organisées sous forme de « pack accompagnement-formation-ateliers collectifs et sensibilisation », en partenariat avec les acteurs locaux (municipalités, associations relais...) qui auront repérés les besoins en amont.

Notre ambition 2023- 2028 relative aux questions de mutations écologique, environnementale et sociétales sera traduite dans nos actions et fera l'objet d'un travail spécifique d'accompagnement aux changements de pratiques, en directions des associations du département.



Le traitement de la paie

Personnel

Albane REVERBERI, Gwenaëlle GILLAUX remplacée par Damien BAYOUB en oct. 2022.

Contexte paie général

En plus de l'accompagnement à la fonction employeur intégré au PAVA, au DLA et à la formation des bénévoles, l'AGLCA propose une prestation de gestion des paies*. Ainsi, les associations aindinoises peuvent bénéficier de ce service, qui comprend, en plus de la réalisation des bulletins, des réunions d'information collectives liées aux évolutions de la réglementation, des temps d'échange d'expérience sur la gestion RH et le management..., et de l'accompagnement individuel.

Tiers de confiance de l'URSSAF, les paies sont établies via le logiciel «Impact Emploi», approprié pour les petites et moyennes associations employeuses, et SAGE pour les plus importantes.

L'AGLCA est compétente sur les 2 régimes de cotisation : général (URSSAF) et agricole (MSA) et plusieurs conventions collectives.

Ce qui est prévu dans la prestation paie

- Réalisation des bulletins de salaire,
- Envoi des informations mensuelles en DSN mensuelle (obligatoire),
- Envoi des informations événementielles (fin de contrat, arrêt maladie, accident du travail) en DSN événementielle,
- Envoi de l'état mensuel des cotisations.
- Accompagnement sur les formalités administratives à établir pour la création d'un 1er emploi
- Aide lors de contrôles URSSAF

* activité fiscalisée, cette prestation est facturée.

Autres accompagnements réalisés à la demande

- Simulation de bulletin de salaire
- Calculs du coût employeur d'un poste, en fonction des grilles indiciaires, avantages, primes...
- Information et accompagnement sur l'embauche, les démarches et les modalités, l'exécution et la modification des contrats de travail, la rupture, les intermittents du spectacle...

La paie en chiffres

Entre quelques départs et quelques nouvelles entrées, le nombre d'associations accompagnées sur la gestion des paies reste stable, d'année en année.

Nombre d'associations gérées en 2022



Nombre de bulletins réalisés en 2022



Une moyenne de

226 bulletins par mois

Cette stabilité est un indicateur du dynamisme de l'emploi associatif local.

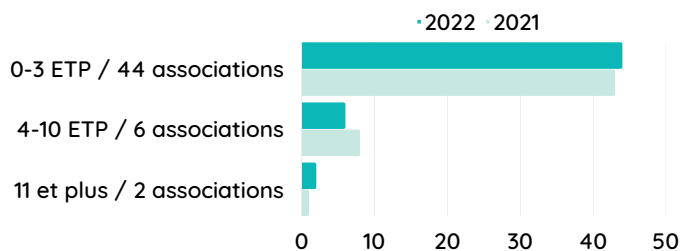
Toutefois, si le nombre d'associations accompagnées en paie est stable, le nombre de bulletins réalisés est en baisse de 10% par an depuis 2020. Cela s'explique par le fait que de plus en plus d'associations « micro-employeuses » (1 à 2 salariés) font appel à l'AGLCA.

Notons ici que les associations sortantes le font pour diverses raisons :

- un besoin de prise en charge globale de leur dossier incluant la sous-traitance de la comptabilité,
- la mise en sommeil de l'activité ou la clôture de la structure : une sortie de crise COVID et des baisses de financements publics avérées.
- la reprise de l'activité par la municipalité, notamment sur des secteurs d'activités à la frontière de la délégation de service public.

Répartition des associations en 2022 par nombre d'ETP

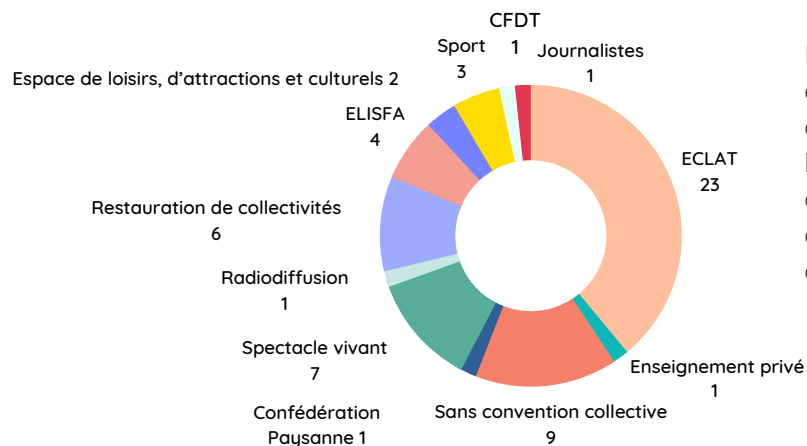
(Hors compagnies de théâtre qui fonctionnent par cachet à la demande)



84.6% des associations accompagnées en paies sont des « micro-structures » comptant de 1 à 3 salarié.e.s Ce taux est un indicateur positif de l'activité de l'AGLCA qui se donne pour mission d'intervenir en soutien aux petites et moyennes associations non fédérées. Toutefois, il met en évidence une contrainte forte : la mise en place et la gestion du dossier est la même pour 1 ou 10 salariés. La gestion administrative est donc chronophage. Le développement de cette prestation en direction des structures plus importantes, en terme de nombre d'emplois, reste un enjeu entier pour l'AGLCA. En effet, souvent utilisatrices du dispositif CEA, nous souhaitons toucher ces structures, pour des raisons de sécurisation de la gestion des paies.

Typologie des associations en gestion de paies

Répartition des 56 associations par convention collective appliquée au 31/12/2022



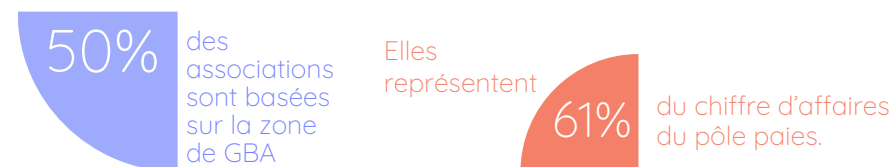
En plus d'être référent en droit social, le pôle accompagnement à la fonction employeur gère depuis plusieurs années 11 conventions collectives différentes.

Ventilation des salariés

On se rend compte que, malgré la diversité des secteurs d'activités et conventions collectives appliquées, les associations que nous accompagnons embauchent majoritairement des femmes, notamment pour des postes d'animation ou de secrétariat.

Le secteur associatif local semble s'inscrire dans la tendance nationale qui fait état d'une plus grande précarisation de l'emploi pour les femmes : elles représentent 76.5 % des 270 bulletins établis chaque mois (en moyenne) et 59.2 % sont des temps partiels.

Répartition au niveau de Grand Bourg Agglomération



Perspectives 2023

Cette année 2023 s'ouvre avec déjà avec l'accueil de 5 nouvelles associations au sein du pôle d'accompagnement à la fonction employeur.

Au-delà de la gestion des paies et du soutien individualisé à la fonction employeur l'objectif 2023 sera de redynamiser l'accompagnement collectif et de renforcer la présence sur le territoire départemental.

Faire vivre la communauté des associations accompagnées en organisant des temps collectifs par secteurs d'activité, des échanges de pratiques entre structures favorisera la mise en lien des acteurs et leur montée en compétence en tant qu'employeur.



ANIMER LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Animations associations hébergées

L'AGLCA habite maintenant depuis 2 ans dans le bâtiment de la Maison de la Culture et de la Citoyenneté (MCC). Elle cohabite avec deux autres associations - la MJC Pop Corn et Altec - ainsi qu'une cinquantaine d'associations hébergées entre la MCC, la Maison des Associations, la Maison des Syndicats.

En 2020 en temps de confinement et de travail à distance, le service DVA avait décidé de proposer des temps de rencontres pour permettre à chaque association hébergée de sortir d'une forme d'isolement et d'échanger.

Le Café des Assos

L'objectif étant que chaque habitant prenne part à la vie du lieu, nous avons animé 2 temps en 2022.

Ils ont permis l'émergence de quelques actions de convivialité telles qu'une bibliothèque partagée, divers aménagements (terrasses, coin restauration, espace café...) et ont donné lieu à la mise en place de commissions : la commission « animation » en charge d'organiser de futurs événements (expositions, Noël solidaire, fête de l'été...) ou encore « MCC verte », un groupe de personnes « éco-motivées » engagées sur des questions écologiques.



MCC verte « groupe éco-motivé »

La création de ce groupe de travail a émergé lors de la réunion de rentrée MCC le 5 octobre 2021.

L'idée est de se réunir collectivement entre habitants pour réfléchir à notre impact écologique au sein des bâtiments MCC et MDA (tri, potager, pollution numérique, inventaire, actions de sensibilisation, potager, mise à dispo de vélo...)

- 1 rencontre du groupe par mois = 9 rencontres dans l'année
- 1 groupe composé de 7 personnes : 1 de la MJC, 1 d'Altec, 1 de l'association Monnaie Locale le Br'Ain, 4 de l'AGLCA
- 2 évènements : intervention sur le tri de l'AGGLO et sensibilisation aux mobilités douces

A ce jour, les membres de cette commission participent en leur nom. L'AGLCA, en tant qu'acteur incontournable de la vie locale, travaille au renouvellement de son projet stratégique. Les enjeux liés au dérèglement climatique, préoccupation majeure actuelle, seront intégrés à la réflexion pour s'inscrire pleinement comme axe transversale du futur projet 2023-2028. Ainsi, les questions de mutations écologiques, environnementales et sociétales, viendront modifier nos propres pratiques et nous accompagnerons les associations en ce sens.



Point'Asso

Les « Point'Asso » sont des rendez-vous incontournables pour les associations. Espace d'information et d'échanges, les dirigeants et bénévoles rencontrent un intervenant expert en son domaine ou représentant d'un dispositif, d'un service, d'une collectivité.

En 2022, nous avons organisé 4 rencontres et touché 94 personnes :

- 2 sur la subvention FDVA 2, animées par le SDJES : 49 personnes
- 1 sur le DLA animé par le DLA 01/ AGLCA : 5 associations
- 1 sur le mécénat animé par Ronalpia : 40 personnes

Ces temps d'échange collectif ont débouché sur de l'accompagnement individualisé par la suite notamment autour du DLA et du FDVA.

Ce format permet aux participants associatifs de prendre connaissance des dispositifs, outils ou réglementation, « sans le filtre de l'accompagnatrice » et de soumettre leurs questionnements en direct, à l'instance concernée. Mais aussi, il permet aux intervenants de personnaliser les dossiers, mieux saisir les enjeux des porteuses et porteurs de projets. Cela en fait donc un espace d'interconnaissance qui enrichi la relation entre associations et institutions.

Pour 2023, deux temps sont d'ores et déjà programmés : l'un dédié aux questions de fiscalité en présence du service des impôts et l'autre autour de la médiation et du recours avec la Maison de la Justice du Droit.



Partenariat Radio b et RCF

Véritable « vitrine toute en ondes », ces émissions offrent un large écho aux associations, une caisse de résonance qui les inscrit sur un territoire au-delà de leur périmètre d'intervention. Ce mode de diffusion permet non seulement de les faire connaître mais aussi de sensibiliser certains publics éloignés, aux causes qu'elles défendent, aux objets qu'elles portent, aux visions de la société qu'elles encouragent. Et ainsi, faire entendre leur voix comme une des structures actrices, dans le paysage.

- Partenariats en cours depuis 2018 avec Radio B pour l'émission « 1901 sur 90 » la radio des assos :

½ heure consacrée aux associations pour les découvrir, les faire connaître et partager des projets, des activités et des parcours bénévoles. L'occasion aussi de suivre l'actualité associative... S'informer sur les questions réglementaires...

- Et depuis 2019 avec RCF pays de l'Ain pour l'émission « Tranche d'asso » :

Le ¼ heure bressan des associations : une rencontre avec un.e invité.e, un témoignage pour découvrir un projet solidaire et s'informer sur les évolutions de la vie associative. Le but de ces émissions est de valoriser les associations en leur donnant un espace où elles peuvent se faire connaître en passant sur les ondes et leur donner plus de visibilité.

1 émission par mois sur les 2 radios (sauf juillet et août) :

- 20 émissions à l'année
- 19 associations interviewées
- 20 podcasts diffusés sur les ondes plusieurs fois dans le mois + sur les réseaux sociaux + dans notre newsletter « café crème » chaque mois



Rentrée des assos : un temps fort et convivial pour les associations de l'Ain

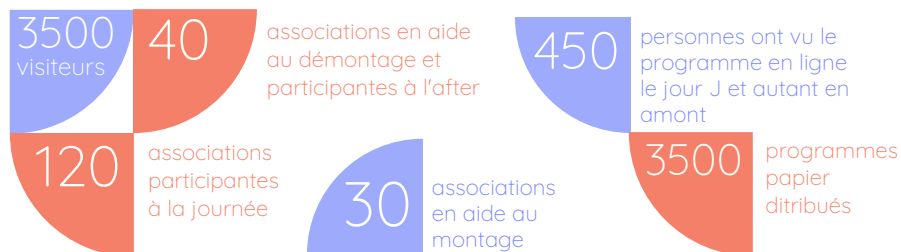
Rétrospective

« L'édition du 10 septembre fut une belle journée sous le soleil. Très appréciée par les associations présentes et bien fréquentée par le public ». On peut citer l'organisation en amont avec les associations. Nous avons organisé des temps de travail sur différentes thématiques : animations intérieures et extérieures, convivialité, implantation sur le site. La journée était axée aussi sur les animations, réparties dans les différents espaces : sur les stands, sur le podium, espace détente, esplanade, émissions radiophoniques en direct et à l'intérieur de la Maison de la Culture et de la Citoyenneté.

Nouveautés

- L'animation « micro » avec un journaliste de RCF 01 qui a interviewé différentes associations tout au long de l'après-midi et qui a fait des focus sur les animations. Sa présence a été un plus pour les associations et le public.
- Nouvelle implantation avec l'installation des stands sur une allée ombragée, au bord d'une rivière, et différents espaces comme l'espace détente et buvette et restauration qui ont été aussi appréciés des participants.
- L'after des assos : un temps convivial entre participants avec une animation musicale et un buffet.
- Un programme interactif, mis en ligne sur notre site internet, accessible via un QR Code

Quelques chiffres



Événement biennal, ce temps fort est attendu par les associations burgiennes. Nous retiendrons un enthousiasme renouvelé des associations, à la fois sur leur participation mais aussi sur leur implication.

En effet, les chiffres sont parlants quant au nombre de visiteurs, d'associations représentées et de leur mobilisation sur la logistique. Les nouvelles animations proposées telles que le plateau radio en direct, la scène des démos ou encore la déambulation en triporteur, ont permis au public de découvrir les activités des associations sous un angle plus concret, celui du visuel et du partage.

Le nouveau site d'implantation, le long de la Reyssouze, a donné un visage plus « bucolique » à cette journée. Toutefois, le démarrage des travaux sur l'allée de Challes à l'automne 2023 laisse supposer un changement de lieu pour l'édition 2024. Affaire à suivre...

Communication

La communication de l'association est assurée en 2022 par Nathalie RÉBILLON, ainsi que Yannick MARGERAND pour la partie web.

Les principales missions de la communication

Donner une visibilité à :

- la structure
- aux missions et actions
- aux services et dispositifs
- aux collaborations, aux réseaux
-

En direction :

- des associations,
- de nos partenaires,
- des collectivités,
- du réseau de l'économie sociale et solidaire
- des porteurs.ses de projets
- du grand public



Outils

- Élaboration d'une stratégie globale et élaboration de plans de communication pour chaque campagne d'information
- Conception d'outils et diffusion de ces outils papiers et numériques (création de flyers, plaquettes, newsletter mensuelle...)
- Relations presse
- Animation des réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Youtube et LinkedIn
- Co-conception

La communication en 2022

Campagne de communication autour de la Rentrée des assos 2022 :

Grosse campagne : visuel marquant, affichage réseau Decaux, avec un bon relai des partenaires, un bon retour des assos participantes.

Campagne de communication du service paie :

La campagne a été lancée auprès des centres sociaux, mais n'a pas pu aboutir entièrement pour des raisons d'organisation interne.

Communication interne :

Cocréation d'un intranet et animation de l'outil pour permettre de centraliser de nombreuses informations internes, et faciliter l'accès à l'information des salarié.e.s : calendrier, ressources, actualités.

Communication autour de l'ESS :

Campagne CRESS pour développer l'image de la compétence ESS, campagne autour du mois de l'ESS et valorisation des événements.

Fabrique des Possibles : Co-conception des outils de communication et diffusion de l'information sur les réseaux sociaux.

Site internet aglca.asso.fr :

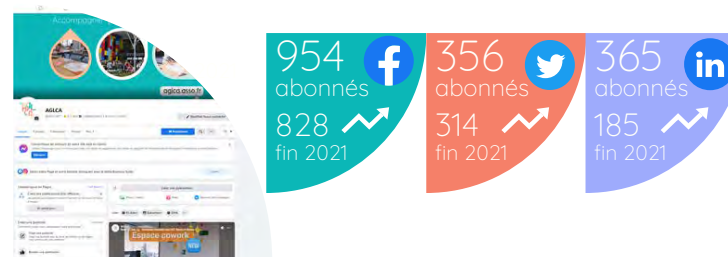
Mises à jours et enrichissement réguliers pour cet outil incontournable de l'AGLCA.



Réseaux sociaux :

Publications régulière et développement de la communauté.

Création d'une nouvelle page pour la CJS sur instagram.



Café Crème, la lettre d'information

Poursuite de l'évolution pour une newsletter toujours plus épurée.

Mise en place de la rédaction partagée de l'édito
Nouveaux abonnés via les formulaires d'inscription, les adhésions.



Poursuite du renouvellement d'outils de communication :

Nouvelles cartes de visites pour une partie des salarié.e.s
Conception de 2 roll up événementiels pour valoriser l'AGLCA.

Communication sur la Maison de la Culture et de la Citoyenneté & Micro-Folie :

Co-crédation d'une plaquette d'information sur la MCC, co-animation de la page facebook et lancement de chantiers autour de la signalétique.

Mission de formation

Formation des bénévoles sur la communication des associations : 12 participants

Formation communication pour la CJS 2022 :

1 matinée d'accompagnement en début de CJS

Formation en interne sur la communication : « initiation CANVA » - octobre 2022 / 8 participant.e.s

Chantier pastille communication Savaara

Participation à la réflexion sur la communication des formations et à la mise en place d'un outil vidéo pour valoriser les formations des bénévoles au niveau régional.



Mission d'accompagnement PAVA des associations

associations
accompagnées

3

Thèmes abordés : état des lieux de l'existant, conseil sur la stratégie, les outils, la méthodologie de communication...



Multimédia

Le service multimédia de l'AGLCA mène différentes missions en direction des associations et désormais principalement en interne.

En interne

- **Création d'un site internet de type application mobile pour la rentrée des associations avec notamment :**
 - > une carte interactive des stands des associations et des lieux d'animation avec géolocalisation
 - > le programme de la journée avec mise à jour automatique en fonction de l'heure
 - > un annuaire des associations participantes avec entrées thématiques ou alphabétique
- **Création d'un intranet pour les salariés de l'AGLCA**
- **Mises à jour mensuelles des portails des associations de l'Ain et de la Métropole de Lyon (dont ajout des nouvelles associations)**
- **Ajouts fonctionnels et maintenance sur les portails des associations de l'Ain et de la Métropole de Lyon**
- **Modifications sur le site de l'AGLCA et mises à jour**
- **Petite administration informatique (adresses mails, dossiers partagés et leurs autorisations, etc.)**



Accompagnement d'associations (Point d'appui)

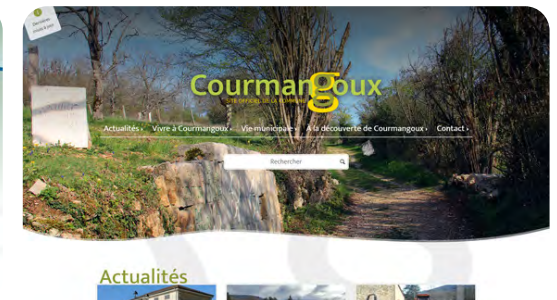
Parmi les questions posées : recherche de solutions d'emailing, RGPD, hébergement et noms de domaine, création de sites, inscription et infos diverses concernant le portail des associations de l'Ain.

Création de sites internet & refonte

- ASDA (01)
- Mairie de Courmangoux (01)

Sites internet suivis (mises à jour, hébergement & noms de domaines...)

- Académie de la Dombes (01)
- ADESSA (01)
- ASDA (01)
- Le Cinémateur (01)
- Les Ânes de Francis (71)
- Les Folies de la Serve (69)
- Mairie de Courmangoux (01)
- Pôle santé des Allymes (01)
- Rémi Garraud (01)
- Pétrek (01)
- Syndicat mixte des Monts de la Madeleine (42)
- Cent pour un toit (01)
- Chroniques de Bresse (01)
- Plusieurs mises à jour de maintenance de 8 sites qui reposent sur Spip (Système de Gestion de Contenu) parmi ceux réalisés par notre service



ANIMER ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En tant que pôle ESS du département l'Ain*, l'AGLCA réaffirme son rôle de structure ressource pour les citoyens et acteurs de l'ESS du territoire, au travers de 3 missions.

- L'accompagnement à l'émergence et au développement de structures de l'ESS
- La structuration et l'animation d'un écosystème favorable à l'ESS sur le territoire
- La sensibilisation des jeunes à l'Économie Sociale et solidaire

L'accompagnement à l'émergence et au développement de structures de l'ESS

Fabrique des Possibles

Constitué par l'AGLCA, Ronalpia, ESS'Ain, France Active, l'Adie et BGE. Ce collectif d'expert.e.s accompagne les porteurs et les porteuses de projet à l'entrepreneuriat responsable, dans un parcours collectif et inclusif.

En 2022, voici ce qui a été mis en place :

L'accompagnement de porteurs de projets

Au travers de l'accueil, l'information et l'orientation mais également de l'organisation d'un « sprint créa » qui a permis de booster le projet de 5 femmes accompagnées par des coachs experts.

L'organisation d'événements

Des apéros réseau, une conférence autour de l'entrepreneuriat féminin, un temps de sensibilisation des jeunes en partenariat avec l'association « 100 000 entrepreneurs »

La présence à divers événements

RDV de l'emploi, speed business meeting, marathon des entreprises.

*avec Domb'Innov et Innoval



La Fabrique
des possibles

400

personnes
rencontrées,
sensibilisées,
accompagnées
ou informées.

Soutien à la création d'emploi dans l'ESS

Au travers d'un fonds de revitalisation alloué par la DDETS, l'AGLCA a coordonné un dispositif de soutien à la création d'emplois dans l'ESS sur le département de l'Ain.

9
structures
soutenues

dont 7 associations,
1 SCOP et 1 SCIC

ayant
employé
un nouveau
salarié
en 2022

pour un montant
moyen de

6 100€

La structuration et l'animation d'un écosystème favorable à l'ESS sur le territoire

Sensibilisation des élus du territoire

Dans la continuité du travail rendu avec le diagnostic de l'ESS, l'AGLCA a travaillé avec 3 intercommunalités (Grand Bourg, Bugey Sud et la Dombes) pour proposer des temps d'acculturation à l'ESS. L'objectif : faire connaître l'ESS pour qu'elle soit mieux prise en compte dans les politiques des collectivités.

190
élus sensibilisés
au rôle et aux
impacts de l'ESS
sur leur territoire

6
interventions

Mois de l'ESS

Cette année, pendant tout le mois de novembre, des actions ont permis de sensibiliser le grand public mais aussi de proposer des temps d'information thématiques aux structures de l'ESS, à Bourg en Bresse et dans le Bugey.

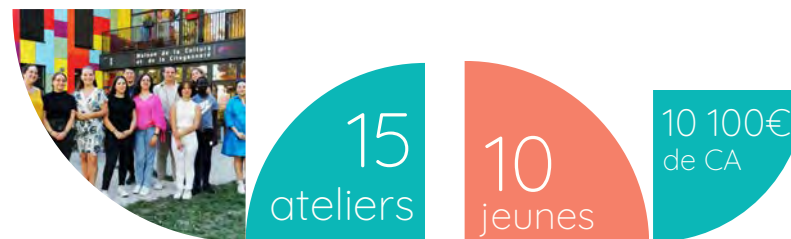


Sensibilisation des jeunes à l'Économie Sociale et solidaire

4ème Coopérative Jeunesse de Services (CJS) à Bourg

Porté par l'AGLCA, ESS'Ain et Familles Rurales, la CJS a cette année permis à 10 jeunes de l'agglomération de travailler pendant près de 2 mois à la gestion de leur coopérative « Ô services Ô besoins ». Basé.e.s à la MCC, les coopérant.e.s ont proposé divers services aux entreprises et habitants : nettoyage, entretien extérieur, animation ou encore création de flyer.

Le chiffre d'affaire a atteint le record des CJS de Bourg : 10 100€ ! Les jeunes ont surtout découvert le monde de l'entreprise en mode réalité augmentée, appris à s'organiser et à prendre confiance en eux. A travers 15 ateliers, les jeunes ont également pu acquérir des compétences dans le marketing, la finance... mais aussi être sensibilisé aux thématiques de la transition écologique. Un vrai plus pour leur avenir et une expérience enrichissante quand on a 17 ans !



Parcours de stage découverte à l'ESS

Dans le cadre des stages obligatoires de 3ème, l'AGLCA a construit un parcours découverte des métiers de l'Économie Sociale et Solidaire. Ainsi, deux groupes collégiens du territoire (Revermont et Victoire Daubié) ont été accueillis et accompagnés pendant 4 jours sur la découverte de structures associatives et coopératives du territoire. Une expérience enrichissante qui a permis aux jeunes de s'ouvrir à de nouveaux milieux professionnels et trouver des idées pour leur orientation future.



L'ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRES DES TERRITOIRES (MAILLAGE TERRITORIAL)

L'ambition de l'AGLCA est de rendre accessible toutes les associations de l'Ain, l'appui dont elles ont besoin : l'information, l'accompagnement, la formation....

Aussi, au cours de l'année 2022, nous sommes intervenus sur différents territoires auprès de différents publics et sous différentes formes et en direction de différents publics.

En direction des associations

8 permanences du point d'appui déterritorialisées

- 4 sessions d'information collectives qui nous ont permis de recueillir les difficultés et besoins auxquels sont confrontées les associations et de les informer / orienter vers des dispositifs, structures, réseaux existants, pouvant répondre au mieux à leurs besoins (formations pour les bénévoles, DLA, ...).
- 4 sessions d'accompagnement de proximité, en rdv individualisés, et ainsi leur apporter des réponses

appropriées et "sur mesure". Les principaux besoins exprimés sont récurrents autour de thèmes fondamentaux tels que : gouvernance, compétences en gestion de projet, mobilisation des bénévoles, modèle économique et mécénat.... en complément de l'accompagnement de proximité, nous avons mis en place des sessions de formations collectives relatives aux thématiques transversales liées à la gestion associative.

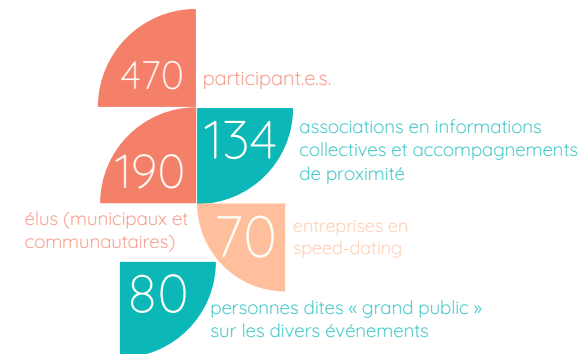


En direction des collectivités

6 interventions sous forme de sensibilisation à la vie associative et l'ESS pour favoriser le développement des partenariats entre les acteurs et les collectivités : état des lieux du tissu local par territoire (organisation, domaine d'activité, emploi...).

De plus, en partenariat avec les acteurs de l'ESS impliqués dans le dispositif « la Fabrique des possibles », nous avons animés plusieurs temps forts :

- 2 speed-dating mettant en lien des associations, des porteurs de projets et des entreprises,
- 1 soirée ciné-débat autour de l'engagement, touchant le grand public dont des jeunes.



Territoires d'intervention

- Communauté de communes de Bugey-Sud : Virignin, Virieu le Grand, Belley
- Communauté de communes de la Plaine de l'Ain : Ambérieu-en-Bugey
- Communauté de communes Haut-Bugey : Oyonnax
- Communauté de communes Les Dombes : St André-de-Corcy
- Grand Bourg Agglomération : Sud Revermont, Revermont Bresse, Bresse Dombes et Bresse



L'AGLCA DANS LES RÉSEAUX



L'AGLCA est membre de différents réseaux de structures d'aide aux associations, au niveau départemental, régional et national, et participe activement à leur vie et développement.

Au niveau départemental

RAIA : réseau d'Accueil et d'Information aux Associations



En sommeil depuis 2 ans à la suite des mesures sanitaires liées à la crise COVID, l'AGLCA a souhaité relancer la dynamique de réseau entre les acteurs de l'appui à la vie associative du département, le RAIA (Réseau d'Accueil et d'Information aux Associations de l'Ain), réseau qui jusque-là était piloté par le Délégué Départemental à la Vie Associative.

Convaincus de l'intérêt de cette démarche, les membres historiques se sont saisis de cette opportunité pour poursuivre le maillage entre acteurs et répondre au mieux aux besoins des dirigeants associatifs des petites associations non fédérées, dans une logique de complémentarité de compétences, d'approches et de territorialités.

Ainsi, nous avons pris en charge la coordination et l'animation de cette instance :

- repris contact avec les membres
- animé une 1ère rencontre en juin pour redéfinir ensemble les objectifs et les besoins des membres pour répondre aux objectifs communs
- animé une 2ème rencontre en septembre pour envisager des pistes de travail, échanger sur les modalités de fonctionnement et aborder les questions relatives à la mise en place du dispositif «Guid'Asso», dans le département de l'Ain.

En 2022, le réseau compte 15 structures associatives, têtes de réseau et fédérations, point d'appui ou accompagnatrices de la vie associative, des pistes d'actions sont en cours d'élaboration pour 2023.

PTCE BBDS

Le bureau du PTCE a décidé de mettre en sommeil le PTCE BBDS en 2022.



Commission Départementale du FDVA2 Fonds pour le développement de la Vie Associative

A la suite de la suppression de la réserve parlementaire, l'Etat, via la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, a développé un appel à projet qui vise à soutenir le fonctionnement et les projets des petites associations.

Très mobilisée sur le sujet, l'AGLCA participe à la commission consultative d'attribution de la subvention mais elle a aussi beaucoup communiqué afin de faire connaître cette aide pour les associations, et a aidé directement une trentaine d'associations dans la rédaction de leurs dossiers.

Commission du budget participatif de la Ville de Bourg-en-Bresse

A l'invitation de la ville de Bourg-en-Bresse, l'AGLCA a participé aux différentes commissions du budget participatif de la ville de Bourg-en-Bresse en direction des habitants et des associations.

Autres partenariats

France Active Ain

Co-animation de formation et relation de proximité avec le point d'appui et le DLA, participation de l'AGLCA au comité d'engagement de France Active Ain.

Ain Profession Sport et Culture

Co-animation de formations.

Les chambres consulaires (CCI, CMA, chambre d'agriculture)

Orientation des demandes d'appui pour les projets individuels ou qui ne rentrent pas dans le champ du Point d'appui.

Les services pénitentiaires

Accueil de personnes dans le cadre de l'exécution de leur peine de travail d'intérêt général.

Boutique de gestion Idéo

Orientation des demandes d'appui pour les projets individuels ou qui ne rentrent pas dans le champ associatif.

L'ordre des experts comptables

Organisation de démarches de présentation de leur action.

Les services fiscaux

Renvoi de dossiers sur le statut fiscal, rescrit, participation au comité de recours amiable.

Organismes de formation

Organisation de démarches de présentation de leur action, animation de formation en prestation.

CDIAE

Participation active, échanges sur les dossiers, apport de l'expérience et de l'action du DLA sur les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) concernées.

Au niveau régional

Coordination SAVAARA Structures d'Appui à la Vie Associative en Auvergne-Rhône-Alpes

La Coordination SAVAARA réunit depuis 2003 des Points d'Appui de la Vie Associative de la Région Rhône-Alpes, et depuis 2016 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Comptant vingt et un points d'appui labellisés ou en cours de labellisation sur l'ensemble de la Région, en contact avec une vingtaine d'autres points d'appui,

La Coordination SAVAARA a pour objet le renforcement et la coordination des membres dans leurs actions liées à la fonction d'appui à la vie associative. La Coordination SAVAARA bénéficie ainsi d'un ancrage territorial fort, réunissant des structures, expertes en formation et ingénierie associatives, qui sont quotidiennement en contact direct avec des associations du territoire.

La Coordination SAVAARA s'est dotée d'une démarche de labellisation au sein de son réseau en rédigeant un référentiel. Ce référentiel définit les valeurs, principes et engagements à respecter par les structures membres (respect de l'autonomie des associations, attention particulière aux petites associations, accueil et information gratuits et ouverts à tou.te.s, complémentarité et subsidiarité, accompagnement dans la durée, principes de confidentialité et de disponibilité, etc.). Depuis 2020, cette démarche de labellisation s'inscrit dans une logique de « progrès » incitative portant non pas sur ce qu'est le Point d'Appui à la Vie Associative aujourd'hui mais sur ce vers quoi il devrait tendre. Les PAVAs s'engagent donc à monter en compétences, à évoluer. Cette évolution du label a pour objectif de mieux prendre en compte les besoins de la vie associative en mouvement, et de proposer un label de qualité évolutif et ancré sur une réalité en changement.

La Coordination SAVAARA se donne pour mission d'être un lieu d'échange, de partage d'expériences, de transfert et de mutualisation de compétences, de co-formation. Elle réunit ainsi un réseau de chargés d'accompagnement et de formateurs et leur propose différents temps de formations et d'échanges de pratiques pour leur permettre une montée en compétences sur différentes thématiques (postures de l'accompagnateur, préoccupation des directions, management à distance, formation à l'ère du numérique, méthodes d'animation et d'éducation populaire, etc.).

Participation de l'AGLCA en 2022

L'AGLCA est fortement investie dans le réseau. Elle représente SAVAARA à la Commission Régionale Consultative (CRC), copilote le projet de PAVA itinérant sur la métropole de Lyon, porte et anime la gestion RH de SAVAARA, et en assure le poste de Trésorier.

En collaboration avec d'autres PAVA membres, elle pilote et participe activement au projet « Fonction employeur, mutualisations et évolution de l'emploi dans les associations. »

CRESS AURA - Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Auvergne-Rhône-Alpes

La CRESS AuRA fédère, représente et accompagne l'ensemble des acteurs de l'ESS autour du déploiement de l'Economie Sociale et Solidaire en région Auvergne-Rhône-Alpes.

En tant qu'acteur incontournable et véritable laboratoire régional des initiatives remarquables et de l'innovation sociale, la CRESS AuRA permet ainsi à chaque acteur de participer au mouvement de l'ESS et de confirmer son statut de pionnier de fabricant de solutions et d'écosystèmes innovants. L'AGLCA est adhérente à la CRESS et participe aux différents temps de rencontre qu'elle organise sur le territoire de l'Ain.

CRVA animé par la DRAJES - Commission Régionale Vie Associative

L'AGLCA participe à la commission régionale de la vie associative qui est un espace d'échange et de projet, de veille de la vie associative. Cette veille permet d'en tirer des orientations en matière de politique partenariale.

Autres partenariats

Démarche "Je crée dans ma région"

Structuration de l'offre d'appui aux créateurs/repreneurs d'activité, initiée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Réseau DLA régional

Apport technique et politique.

Au niveau national

Piments

L'association Piments créée en 2015 regroupe aujourd'hui 17 structures membres directs (représentant 200 salariés) dont 3 structures régionales ou nationales représentant 250 membres indirects. A travers son réseau, Piments a sensibilisé plus de 10.000 jeunes et accompagnés plus de 2.500 jeunes, essentiellement dans des quartiers prioritaires (QPV) et dans des territoires péri-urbains et ruraux. Une association de mise en réseau et en synergie d'organisation de l'Economie Sociale et Solidaire agissant pour l'émancipation et la réussite des jeunes, prioritairement des jeunes éloignés des institutions et dispositifs classiques, par l'accompagnement au développement de leurs projets citoyens, économiques et solidaires et de leurs projets professionnels visant la création de leur propre emploi, seuls ou avec d'autres. Piments permet à ses membres de coopérer, échanger, se former, mutualiser des ressources de toute nature et se renforcer mutuellement pour l'action de chacun. C'est donc un espace de coordination, de ressources et d'actions à destination de tous.

Dans ce cadre, Piments porte et anime le développement d'Espaces-Test d'Activité pour les Jeunes (ETAJ) : dans un contexte de précarisation croissante de la jeunesse qui pèse sur sa capacité à s'investir dans la création d'activités, à se projeter vers l'avenir. Les ETAJ permettent aux jeunes d'être accompagnés pour faire germer une idée, la formaliser, la mettre en œuvre et la tester tout en développant des compétences, des aptitudes et des savoirs essentiels pour comprendre les enjeux de société actuels et donc de développer leur pouvoir d'agir.

Les ETAJ sont déployés à l'échelle de différents bassins de vie par les membres de Piments, en impliquant l'ensemble des actions et acteurs territoriaux propices à l'expérimentation par et pour les jeunes.

L'association soutient la création d'activités des jeunes et assure un rôle de plaidoyer et de dialogue avec les pouvoirs publics et tout interlocuteur, en particulier de l'ESS et de la jeunesse.

Participation de l'AGLCA en 2022 :

Associée au collectif sur la réalisation d'une étude-action sur un dispositif mutualisé pour l'accompagnement des jeunes au test d'activités.



RNMA - Réseau National des Maisons des Associations

Le RNMA soutient le développement des structures locales d'aide à la vie associative sur l'ensemble du territoire. Il crée entre elles des synergies pour accroître l'efficacité de leur action. Il regroupe aujourd'hui 70 structures, sous statut associatif ou municipal. Leurs motivations : mutualiser leurs compétences et expériences, mettre au point des outils, se former, partager leurs réflexions sur leur cœur de métier.



HEXOPEE - Syndicat employeur de la Convention collective ECLAT



L'AGLCA adhère depuis 4 ans maintenant à Hexopée, Organisation professionnelle représentative dans les Branches Eclat (ex-animation), Sport, TSF, HLA, elle représente et accompagne les employeurs de l'ESS

Autres partenariats

Réseau DLA : Avise et les CNAR

Apport technique et politique.



REVUE DE PRESSE

Reco media
 ENTREPRENEURIEUR FÉMININ

Entrepreneuriat féminin : regards croisés de femmes engagées.

CHAIRES FEMMES ET RENOUVEAU ÉCONOMIQUE

En accompagnant les projets d'économie sociale et solidaire, la Fabrique des Possibles a la conviction d'œuvrer en faveur d'un puissant levier de transformation positive de la société.

Pour Paul Riand, « l'aj » n'a pas de hasard, il « y » a peut-être même trop. Cette conviction attribuée au public pourrait résumer le travail de la Fabrique des Possibles à la Maison de la Culture et du Gouvernement de Bourg-en-Bresse, le 29 septembre. Le lieu recueille les débats et les échanges autour de la question de l'économie sociale et solidaire, une semaine après l'annonce de la nomination de la nouvelle ministre Sophie Adrien à l'Agence spatiale européenne.

L'aj » n'a pas de hasard, il « y » a peut-être même trop. Cette conviction attribuée au public pourrait résumer le travail de la Fabrique des Possibles à la Maison de la Culture et du Gouvernement de Bourg-en-Bresse, le 29 septembre. Le lieu recueille les débats et les échanges autour de la question de l'économie sociale et solidaire, une semaine après l'annonce de la nomination de la nouvelle ministre Sophie Adrien à l'Agence spatiale européenne.

D'ailleurs, en amont des débats, trois ateliers d'immersion, silencieux au préalable, ont été proposés à « l'aj » pour tenter de comprendre le « genre » social et 2002 par la Banque de France. Une belle illustration du travail effectué par la Fabrique des Possibles.

Forum traditions vivantes

La rentrée des assos, c'est samedi 10 septembre

DOMAINE DE LA GUARDIE

FAITES VOTRE CHOIX

Les éleveurs de chèvres concourent pour...

Autonomie dans l'Ain

Cet été, plusieurs jeunes vont expérimenter l'entrepreneuriat

La culture et la citoyenneté fait sa rentrée

BOURG-EN-BRESSE

La rentrée des assos, c'est samedi 10 septembre



FAITES VOTRE CHOIX

La rentrée des associations de Bourg. Photo: ALGCA

Bridge, généalogie, danse, hip-hop, scoutisme, échecs, photo, vidéo, cirque... vous n'aurez que l'embarras du choix samedi 10 septembre de 15 h à 19 h à la MCC Bourg-en-Bresse lors de la rentrée des assos.

Ce rendez-vous incontournable de la vie associative bourgienne est là organisé pour vous permettre de rencontrer les associations de Bourg-en-Bresse et trouver des activités pour l'année qui vient.

120 associations des secteurs de la culture, des loisirs, du sport, de l'éducation, de l'environnement, de l'action sociale et de la solidarité seront présentes pour vous informer, vous permettre de vous inscrire... Elles vous proposeront des animations, des démonstrations et des ateliers pour finir de vous convaincre.

Sur place : RCF Pays de l'Ain réalisera des micros-trottoirs tout au long de l'après-midi avec des interviews, qui seront retransmises en direct à la radio.

La rentrée des associations de Bourg. Photo: ALGCA

Radio B aura également son studio mobile. Le programme interactif est accessible directement sur votre smartphone ! Vous pouvez aussi le télécharger en PDF sur le site internet de l'AGLCA.

L'événement se tiendra sur l'esplanade, dans l'espace détente, le long de l'allée de Challes, en cas de mauvais temps, le repli se fera à l'intérieur de la maison de la culture et de la citoyenneté.

Contact AGLCA :

Tél. 04 74 23 29 43
aglca@aglca.asso.fr
www.aglca.asso.fr

LE PROGRES

BOURG-EN-BRESSE

Rentrée des « Assos » : les bénévoles sont des super-héros



Marie Sarron-Belin, responsable de l'organisation et Nathalie Rébillon, du service communication AGLCA. Photo Progrès/Robert MAS

La rentrée des « Assos » organisée par l'AGLCA (Agence pour la gestion, la liaison et le conseil aux associations), en partenariat avec la Ville de Bourg, qui se déroulera le samedi 10 septembre à la Maison de la culture et de la citoyenneté (MCC) va une nouvelle fois proposer un panel très important du monde associatif bourgien. 120 associations seront présentes tout au long d'un après-midi où le bénévolat sera mis à l'honneur, à l'image de l'affiche de l'événement qui représente un super-héros.

La MCC abritera également plusieurs animations. Son esplanade, où sera implanté un podium, permettra aux visiteurs d'assister à des démonstrations (initiation au cirque, circuit athlétique, danse, etc.). Ce rendez-vous (organisé tous les deux ans) va être une belle vitrine du tissu associatif.

Une belle vitrine du tissu associatif

« Cette année, nous avons souhaité impliquer un peu plus les associations », expliquent Marie Sarron-Belin, responsable de l'organisation, et Nathalie Rébillon, du service communication AGLCA. En amont plusieurs réunions préparatoires ont été organisées avec des responsables d'associations. Le bénévolat a mal vécu la crise sanitaire avec une perte importante d'adhérents et de dirigeants. Cette rentrée sera également un moment privilégié pour le recrutement. En raison des travaux de démolition qui se déroulent sur le Champ de Foire, c'est tout au long de l'allée de Challes (piétonnisée pour l'occasion) que seront installés les différents stands.

De notre correspondant Robert MAS

Samedi 10 septembre à la MCC de Bourg-en-Bresse (Champ de Foire) de 15 à 19 heures. Gratuit. Buvette et petite restauration. Renseignements au 04 74 23 29 43 ou www.aglca.asso.fr.

20 ACTU BRESSE

Vendredi 16 septembre 2022

BOURG-EN-BRESSE

La Maison de la culture et de la citoyenneté fait sa rentrée

Les différents acteurs présents au sein de la MCC ont repris leurs activités. Des événements sont déjà au programme.

Les nouveautés de la Maison de la Culture et de la Citoyenneté (MCC) sont nombreuses pour cette rentrée. L'espace cowork fait peau neuve avec de nouveaux aménagements pour améliorer le confort de travail des coworkers. Une nouvelle exposition est, actuellement, proposée au cowork par le Photo Club Bressan jusqu'au 28 octobre. Le FabLab change ses horaires d'ouverture pour les réservations de machines.



Des activités reconduites et d'autres à découvrir en cette rentrée. Photo archives Progrès/Josette BESSET

Bientôt la Fête de la science

Les activités artistiques, sportives et scientifiques, spectacles, expositions, accompagnement des associations... de la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture), d'Altec, de l'AGLCA et de la Micro-Folie ont repris. Une nouvelle expo au Musée numérique, « Ailleurs aux portes des rêves » avec des aquarelles de Ben Utopsi, sera proposée par la MJC, du 19 septembre au 21 octobre avec un vernissage le 20 septembre à 18 heures 30. L'événement marquant de la rentrée a été la Rentrée des Assos

va être, également, proposé par Tremplin aux usagers de la MCC plusieurs jours par semaine, avec la possibilité de réserver en ligne. La prochaine plaquette de présentation de la MCC, avec les différents espaces, sortira fin septembre.

De notre correspondante Josette BESSET

4 allée des Brotteaux, Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 23 29 43
www.mjc-bourg.fr - <http://www.aglca.asso.fr> - www.altecs.fr
Nathalie Rébillon, chargée de communication au 09 71 16 20 52 ou communication@altecs.fr
Horaires du FabLab : <https://www.altecs.fr/decouverte/altec-nosfablabs/le-lab/>

billon@aglca.asso.fr Anne-Claire Turc, chargée de mission culturelle au 04 74 23 29 43 ou culture@mjc-bourg.fr
Guillaume Poncelet, chargé de communication au 09 71 16 20 52 ou communication@altecs.fr
Horaires du FabLab : <https://www.altecs.fr/decouverte/altec-nosfablabs/le-lab/>

La Rentrée des Assos à Bourg-en-Bresse



Plus de 3000 visiteurs sont venus à la Rentrée des Assos samedi 10 septembre à la MCC Bourg-en-Bresse, ont pu rencontrer les 120 associations présentes et profiter de 50 animations proposées tout au long de la journée dans les différents espaces et sur les stands. Une journée dont l'organisation a été coordonnée par l'AGLCA, en lien avec la Ville de Bourg-en-Bresse.

« Pour les temps forts, on peut aller l'organisation en amont avec les associations. Nous avons organisé des temps de travail sur différentes thématiques : animations (intéresseurs et bénévoles) comité d'implémentation sur le site », explique Nathalie Rébillon, chargée de l'information, de la communication et des relations avec les associations à l'AGLCA.

Un rendez-vous qui peut être :
- L'animation « micro » avec un journaliste de RCF 01 qui interviewe différentes associations tout au long de l'après-midi, et qui a fait des focus sur les événements. Sa présence a été très appréciée des associations et du public.
- Nouvelle implantation avec l'installation des stands sur une allée ombragée, au bord d'une rivière, et différents espaces comme l'espace détente et buvette et restauration qui ont été aussi appréciés des participants.
- La fête des assos : un temps convivial entre participants avec une animation musicale et un buffet.

« Il est plaisir que la réussite d'un tel événement tient aussi à la communication et au moyen d'informer le public ; une nouveauté a fait son apparition cette année :

« [NOUVEAU] La Rentrée des Assos innove cette année et propose au public un plan interactif avec le programme de la journée directement sur smartphone. Pratique pour trouver une association et suivre les animations minute par minute ! Le site a été vu par 450 personnes le jour J et aussi en amont de la journée.



(QUOI DE NEUF) ACTU

La MJC Pop Corn de Bourg une nouvelle saison éclectique



Les assos font leur rentrée

Organisée par l'AGLCA, en partenariat avec la Ville de Bourg, la Rentrée des associations mettra à l'honneur les super-héros et super-pouvoirs de l'engagement associatif, et permettra de découvrir plus de 100 associations avec des démonstrations, des initiations et de nombreuses surprises au programme. C'est le moment de venir rencontrer les associations et de choisir une activité pour l'année à venir ! Samedi 10 septembre de 15 h à 19 h MCC à Bourg

« C'est un formidable programme que le Centre de culture scientifique, technique et industrielle de l'Ain, Altec, a préparé pour la 13^e fête de la science dans l'Ain. Le coup d'envoi sera donné vendredi 7 octobre à 18h30 à l'occasion d'une soirée exceptionnelle, au Théâtre de Bourg-sans-Les. Le programme est riche et varié : ateliers, conférences, ateliers de sciences participatives, ateliers de sciences citoyennes, ateliers de sciences citoyennes... À retenir, un planétarium pour réviser les bases de l'astronomie... Il y en aura pour tous les goûts !

Fête de la science du 7 au 20 octobre avec village des sciences samedi 8 et dimanche 9 octobre. Programme complet sur www.altecs.fr et du 28 au 30 octobre avec village des sciences samedi 8 et dimanche 9 octobre. Programme complet sur www.altecs.fr

LE PROGRES

Actualités Magazine Services Q



L'AGLCA, Centre ressource pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire, a organisé, mardi 6 décembre, à la Maison de la culture et de la citoyenneté (MCC) de Bourg-en-Bresse. le dernier rendez-vous de l'Info, Point asso, concernant le « fonds de développement à la vie associative ». Une douzaine d'associations ont répondu présent à ce rendez-vous animé par Lydie Clerc, de la SDJES de l'Ain (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), et Marie Sarron Belin de l'AGLCA.

Les participants sont venus découvrir le nouvel appel à projet de ce fonds d'aide pour les associations ainisiennes. « La période de dépôt des projets s'étend du 1^{er} décembre 2022 au 23 février 2023, a précisé Lydie Clerc. Après délibération, vous serez informés le 18 mai 2023 si vous bénéficiez d'une subvention. Le dernier bilan fait ressortir que 144 demandes ont été faites de la part de 135 associations. Parmi celles-ci, 88 ont été acceptées avec une moyenne de financement de 3 467 € (budget total: 305 109 euros). »



S'inscrire dans une démarche durable et dynamiser la vie locale

C'est dans les domaines de la culture (25 %), du sport (34 %) et du social (26 %) que le plus grand nombre de projets ont eu une réponse favorable. Tout au long de son intervention, la représentante de la SDJES a prodigué les conseils et les modalités d'attribution. « Votre projet doit s'inscrire dans une démarche durable et doit contribuer à dynamiser la vie locale. Adressez-nous des dossiers très complets en vous assurant que vous n'êtes pas hors critères de financement. » Démontrant l'intérêt qu'ils portaient à ce coup de pouce financier, les questions ont été nombreuses de la part des représentants d'associations afin, qu'en mai prochain, la réponse soit positive.

Informations sur aglca.asso.fr ou au 04 76 21 29 41.

(QUOI DE NEUF ?) ACTU

Alexandra Thomas : semer et, qui sait, par ricochet...

« Au départ, elle est ingénieure plasturgiste. Et puis il y a 3 ans, elle se forme en décoration d'intérieur. Mais « pas pour des projets chez le particulier : trop classique ! » Plutôt en entreprise, dans la création d'espaces de travail agréables et durables. Un métier créé sur mesure, à mi-chemin entre technique, création et écologie. Car, au-delà de sa prestation, Alexandra sensibilise à l'enjeu environnemental... « C'est beaucoup de pédagogie ! » Dans l'Ain en 2022, près de 65 % des entreprises peinent à recruter. Un constat qui force à revoir les règles du jeu en entreprise. Comment se différencier, sur un poste équivalent ? « C'est là que j'interviens ! La qualité de vie au travail est, pendant longtemps, arrivée loin derrière les investissements sur les produits ou process... Aujourd'hui, on se rend compte que le bien-être du salarié participe aussi de la rentabilité d'une entreprise. » Avec l'aménagement d'espaces, Alexandra vous permet de travailler sur votre attractivité, via un axe facile à mettre en place. Concrètement ? « Une analyse d'usage permet d'abord de définir les besoins par es-

pace. Qu'est-ce qui sera fait ici, en présence de qui, dans quelles conditions ? S'ensuivent la conception, en 2D et 3D, et la consultation de mes fournisseurs. » À chaque étape du projet, toutes les parties prenantes sont impliquées. Les directions bien sûr, mais surtout les forces vives. Celles qui plus tard intégreront ces espaces. « De leurs observations naissent les évolutions. » L'originalité de la démarche réside dans la nature du mobilier utilisé : « Je mise sur de l'occasion plutôt que du neuf, avec la conviction que pour moitié moins cher, on peut avoir un produit de qualité impeccable. Et disponible immédiatement. » Ce qui, il y a encore quelques années, passait pour de l'avarice, devient acte militant. C'est symbolique, porteur de valeurs. « Pertinent aujourd'hui, pour attirer et garder ses salariés. » Les rangs des ambassadeurs de l'ESS grossissent, d'évidence... Et ça n'est que le début. Action ricochée est une activité de la coopérative d'activités Ess'Ain Alexandra Thomas, au 06 09 98 88 96 www.action-ricochee.fr LinkedIn et Instagram



MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : de quoi on parle ?

Le rendez-vous est donné chaque année en novembre ! L'occasion pour le grand public de découvrir les valeurs et missions de l'ESS. En tant que centre ressource, l'AGLCA (installé à la MCC de Bourg) propose tables rondes, ateliers, conférences, ciné-débat... une dizaine de rendez-vous au total, avec quelques temps forts à ne pas rater. Alors venez !

LES TEMPS FORTS

- **Portes ouvertes de l'espace cowork**
Mardi 22 novembre de 14h à 17h30 (MCC), gratuit, tout public
Découvrez un espace de travail partagé favorisant la rencontre et la coopération entre usagers. Des animations sont proposées régulièrement : expos, rencontres pros... La visite sera suivie du vernissage de l'expo photo *Mes manèges à moi* de Pierre Curtil.
- **Soirée EntrepreneurE & engagée**
Mardi 29 novembre à 19h (MCC), gratuit sur inscription
La Fabrique des possibles met en lumière l'histoire de celles qui, dans l'Ain, font bouger les lignes... Au programme : une conférence de Séverine Leorne (enseignante chercheuse) sur l'entrepreneuriat féminin suivie d'une table ronde avec des témoignages d'entrepreneures du territoire.

À suivre aussi...

- L'inauguration du point de collecte de protections hygiéniques, lundi 21 novembre 18h au tiers-lieu L'Écrin de Bresse Vallons.
- Le Labo de l'emploi, mardi 22 novembre de 14h à 18h à la MCC par Jenna Mix attitudes.

Pour les pros et les assos :

- SCOP, SCIC : deux formes d'entreprises collectives et engagées. Mardi 15 novembre à 18h (MCC)
- Le mécénat d'entreprise pour financer mon association. Mardi 29 novembre à 17h30 (MCC)

Programme complet et inscription :
www.aglca.asso.fr > Mois de l'ESS
Tous les événements sont gratuits

(Novembre 2022 • Ma(g)ville Bourg-en-Bresse 13)

Entrepreneuriat féminin : regards croisés de femmes engagées

16/11/2022 à 10h02



En accompagnant les projets d'économie sociale et solidaire, la Fabrique des Possibles a la conviction d'œuvrer en faveur d'un puissant levier de transformation positive de la société.

Pour Paul Éluard, « il n'y a pas de bonheur, il n'y a que des rendez-vous ». Cette citation attribuée au poète pourrait résumer le thème de la soirée organisée à la Maison de la Culture et de la Citoyenneté de Bourg-en-Bresse, le 25 novembre. Le lieu fleurit de ses « fleurs d'un événement métré en lumière l'histoire de femmes entrepreneurs et engagées, une semaine après l'annonce de la nomination de la nouvelle astronaute Sojuz-Azeri à l'Agence spatiale européenne.

« Peu à peu les femmes gagnent des postes réservés aux hommes », a rappelé Isabelle Berger, directrice de RCF Pays de l'An et animatrice de la soirée proposée par la Fabrique des Possibles, accélératrice d'impact. Pour clore le mois de l'économie sociale et solidaire, cet événement était l'occasion de saluer des femmes qui, tout en ayant les pieds sur terre, ont créé leur entreprise.

D'ailleurs, en amont des débats, cinq candidates d'entreprise, sélectionnées au préalable, ont été invitées à "pitcher" leur projet pour tenter de remporter le "Sprint créa" doté de 2000 € par la Banque de France. Une belle illustration du travail collectif de la Fabrique des Possibles.

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, moins de 35 % des entreprises créées sont dirigées par des femmes.

Inclusif et durable

Tout au long de l'année, les équipes se mobilisent pour valider et accompagner les porteurs de projet pour un entrepreneuriat plus inclusif et solidaire. Rappelons au passage que la Fabrique des Possibles a été cofinancée par TAGLCA (centre ressource pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire), France Active An, BGE (bureau associatif d'aide à la création d'entreprises), Romalia (Fondation entrepreneur), l'Anae (Association pour le droit à l'initiative économique) et Ev'An (coopérative d'activité et d'emploi).

« C'est un collectif d'acteurs associatifs éco-citoyens qui intervient dans l'accompagnement à l'entrepreneuriat. Il s'est formé autour de la volonté commune de mutualiser nos ressources, pour faciliter l'accès à la création reprise d'entreprise. Il est également fondé sur une ambition partagée de rendre l'entrepreneuriat plus inclusif et plus durable. Tout cela nous conduit à la conviction que chaque personne qui veut créer les moyens doivent avoir la possibilité d'accéder à des ressources pour entreprendre. La Fabrique est là pour lui apporter les outils, la formation, l'accompagnement et le financement donc être à disposition pour réussir », a expliqué Pierre Seuzaret, membre actif du collectif et directeur de France Active.

La France est le 4e pays au monde à promouvoir l'entrepreneuriat des femmes.

Un accompagnement volontariste

La Fabrique des Possibles s'engage à accompagner des sujets d'économie sociale et solidaire. Elle propose que l'entrepreneuriat inclusif, c'est en premier lieu favoriser l'émancipation des femmes. Soutenus par le préfecture de l'An, Belfrance, la Banque des territoires, la Banque de France et Grand Bourg Agglomération, le collectif a choisi de se fédérer au bénéfice de la gen' féminine.

Cécile Grosjean, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, a ainsi eu à cœur de relayer le message de l'énergie collective à renouveler de façon volontariste. « Toutes nos femmes d'entrepreneuriat ne tiennent pas les mêmes cartes (notamment dans le secteur professionnel) ». L'entrepreneuriat est une voie d'accès à leur émancipation et à leur autonomie économique », et elle a affirmé. Si les sondages montrent que l'activité entrepreneuriale tente aussi bien les femmes – et particulièrement les jeunes – que les hommes, « dans les faits, en région Auvergne-Rhône-Alpes, on compte moins de 35 % d'entreprises lancées par des créatrices. Et ce chiffre progresse très peu au fil des ans. Nous devons être conscients des freins qu'elles rencontrent dans l'accès à l'entrepreneuriat. Elles ont besoin d'un accompagnement, notamment dans les secteurs d'activité où elles sont sous-représentées », a ajouté Cécile Grosjean.

Les clés de la réussite

Cette soirée a donné la parole à différents entrepreneures, comme Marine Sonot (Les Logées de la Val Rhône), Alexandra Thomas (Action Biochère) et Laure Chambard (Bio'À l'écou). Elles ont fait bouger les lignes au travers d'une table ronde inspirante, au côté du Dr Séverine Le Luzeau-Jamaire, professeure à Grenoble École de Management et titulaire de la chaire Femmes et Renouveau Économique.

Les regards croisés de ces femmes engagées sur le territoire a porté sur « le développement du pouvoir d'agir et la mise en œuvre d'une méthodologie comme levier pour imaginer sa place dans la société. En tant que femmes, elles ont abordé leur manque de confiance, le refus de s'exposer », a dit Laure Chambard parmi les freins qu'elle s'est moi-même efforcée

Quant à Marine Sonot, si sa société a rapidement décollé, elle y a dû consacrer les techniques de l'aspect nouveau de son projet, notamment autour du logement insolite. « Soutenir l'entrepreneuriat féminin est une nécessité et c'est notre raison d'être », a conclu Pierre Seuzaret. Un plan d'actions régional a été signé la semaine dernière. Il a pour objectif de développer la reprise et la création d'entreprise par les femmes.

AIN : NELLY RICHARD, UNE ENTREPRENEUSE AINDINOISE RÉCOMPENSÉE !

Mercredi 7 Décembre - 06:30



Société

Nelly Richard, une entrepreneuse de l'An - © Nelly Richard

Nelly Richard, fondatrice de l'entreprise SDA (Super Distributeur Alimentaire), a remporté le Prix "coup de cœur 2022", lors de la soirée "Entrepreneure et engagée", à Bourg-en-Bresse. Une récompense qui va lui donner un coup de pouce.

Son entreprise a moins d'un an et se voit déjà primée. Nelly Richard, 36 ans, habitante de Perrex et fille d'agriculteurs, a lancé l'entreprise SDA : Super Distributeur Alimentaire en janvier 2022. Son but est de privilégier les circuits courts en faisant le lien entre les restaurants collectifs et les producteurs locaux.

Depuis le mois de septembre, elle travaille avec trois cantines du département : Perrex, L'Abergement-Clémeuciat et Baneins. "Rapprocher les producteurs locaux de la restauration collective est quelque chose de très important pour moi", explique-t-elle. "Cela me permet de passer la deuxième. L'objectif est de travailler avec le plus de cantines possibles. Car avoir une bonne santé passe par une bonne alimentation, qu'on soit petit, à la crèche, à l'école ou en Ehpad".

"Ce prix me permet d'être vu par d'autres structures"

Et cela passe par la production de produits locaux, labellisés et bios, afin de transmettre le goût du bien manger et assurer une juste rémunération des producteurs. Ce prix va l'aider à se développer. "Cette récompense me permet d'être vue par d'autres cantines et structures", se réjouit Nelly Richard. "Les trois cantines avec lesquelles je travaille déjà sont la vitrine de ce que je peux leur apporter comme valeur ajoutée".

BOURG-EN-BRESSE

Focus mis sur l'économie sociale et solidaire dans l'Ain



Une belle cohésion entre salariés et administrateurs, soulignée par le président Jean-Paul Godeau et le directeur Renaud Drouy. Photo Progrès/Josette BESSET

Dans l'amphi de la maison de la culture et de la citoyenneté, plusieurs structures avaient répondu présentes à l'invitation du centre ressource pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire dans l'Ain (AGLCA), mardi 7 juin, pour le bilan de l'année écoulée.

S'il y a deux ans le budget de l'association paraissait préoccupant pour l'avenir, grâce notamment au renforcement de l'engagement dans l'ESS (Économie sociale et solidaire), le danger est pour l'instant écarté pour l'association qui héberge 36 associations. Pour ce qui est du patrimoine bâti, l'association gère 11 salles de réunion et 10 salles de quartier.

Un impact sur plus de 800 emplois
De nouveaux équipements

vont lui être confiés par la municipalité. Les États généraux de la vie associative ont abouti à créer des groupes de travail qui continuent, notamment, à réfléchir sur l'engagement des jeunes. Dans le cadre du DLA (Dispositif local d'accompagnement), 54 structures ont été accompagnées avec un impact sur 806 emplois.

70 000 € de fonds alloués
Le service paie souhaiterait développer son activité et a engagé une campagne de communication. De 280 bulletins de paie délivrés par mois, il a la capacité de passer à 350. Dans le cadre du dispositif de revitalisation, grâce à 70 000 € de fonds alloués, onze structures ont été soutenues aboutissant à la création de treize emplois.

Créée il y a deux ans, la Fabrique des possibles prend progressivement son essor avec 5

acteurs de l'accompagnement qui mutualisent leurs compétences et moyens pour soutenir des porteurs de projets. Il a été constaté un besoin renforcé car les nouveaux entrepreneurs sont plus précaires qu'avant et ont besoin d'un accompagnement renforcé.

Une coopérative jeunesse de services
Devant le succès des trois précédentes éditions, cette année encore, une CJS (Coopérative jeunesse de services) est en train de se mettre en place pour les vacances d'été. Pour épauler les 27 salariés, le conseil d'administration a besoin de se renforcer. Cette année le Groupe de travail des parkinsoniens de l'Ain a fait son entrée. La cotisation des membres est fixée à 27 € pour l'année.

De notre correspondante
Josette BESSET

Lundi 14 Juin 2022

BOURG-EN-BRESSE

Cet été, plusieurs jeunes vont expérimenter l'entrepreneuriat



Plusieurs services seront proposés aux particuliers et aux structures privées et institutionnelles. Photo DR

Une Coopérative jeunesse des services (CJS) est un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif dans lequel un groupe de jeunes, âgés de 16 à 18 ans, crée et pilote une entreprise coopérative éphémère.

À la suite du succès des trois premières expériences, le centre ressource pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire dans l'Ain (AGLCA), la Coopérative d'activité et de l'emploi (ES-S'Ain) et la Fédération familles rurales de l'Ain, réitérent le projet, du 4 juillet au 26 août.

Découvrir les facettes de l'entrepreneuriat

Accompagnés par deux animatrices, les jeunes vont découvrir toutes les facettes du monde de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire (ESS). En s'appuyant sur leur savoir-faire, les jeunes vont prendre des décisions en collectif, aient des projets de services et particuliers du Grand-Bourg (lavage de voiture, animations, déménagement, désherbage, création d'outils numériques, pet-sitting, nettoyage). La CJS sera hébergée par ESS'Ain sous son propre numéro de Siret. Les jeunes coopérants vont signer un Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) qui va leur permettre d'exercer leur activité en toute léga-



Quinze jeunes sont en cours de recrutement. Photo DR

lité avec une couverture sociale.

Respect de la mixité sociale et la parité

15 jeunes sont en cours de recrutement. La mixité sociale et la parité sont respectées. L'objectif à l'issue est que les jeunes gagnent en autonomie, apprennent à prendre des décisions en collectif, aient des projets de services et particuliers du Grand-Bourg (lavage de voiture, animations, déménagement, désherbage, création d'outils numériques, pet-sitting, nettoyage). La CJS sera hébergée par ESS'Ain sous son propre numéro de Siret. Les jeunes coopérants vont signer un Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) qui va leur permettre d'exercer leur activité en toute léga-

De notre correspondante
Josette BESSET

Fiche de candidature sur www.cjs.bourg.fr. Contact: marie.fouillet@aglcia.asso.fr ou au 06.68.43.94.67

BOURG-EN-BRESSE

Dix mini-entrepreneurs à la Coopérative Jeunesse Service

Jusqu'au 26 août, dix jeunes de 16 à 18 ans composent une entreprise éphémère, le temps des vacances d'été. Cette initiative provient de la Coopérative Jeunesse Service (CJS) à Bourg-en-Bresse, souhaitant mettre en lien les jeunes et le monde du travail.

Jardinage, aide au quotidien, entretien, aménagement, mise en pots... les dix jeunes entrepreneurs de la Coopérative Jeunesse Service ont de quoi s'occuper. Durant huit semaines, ils mettront à profit leur polyvalence pour atteindre des objectifs communs, tout en découvrant le monde entrepreneurial.

Un projet reconduit pour la quatrième fois

Minors pour la plupart, les dix jeunes coopérants peuvent profiter de cette démarche pour connaître une première expérience professionnelle. Le concept séduit grâce à la liberté d'entreprendre et le fait de travailler en équipe. Pour Marie Fouillet, en charge de ce projet, c'est avant tout un vrai projet partenarial avec notamment la Ville de Bourg-en-Bresse, Grand Bourg Agglomération, la CAF, Dynact et bien d'autres encore.

Cette année, la société éphémère s'intitule « O'Besoin Services ». Différents comités la composent, comme les finances, les relations humaines ou bien encore le marketing. Corentin est en première générale et s'est laissé tenter par cette aventure, il ne regrette pas son choix. « Je fais partie du comité marketing. Nous avons réalisé beaucoup de mise en place durant cette première semaine, on va pouvoir commencer les chantiers la semaine prochaine. Par exemple, il est prévu que l'on mette le miel

de la ville en pots. Je suis intéressé par l'entrepreneuriat car je souhaite aller dans une école de commerce internationale en pâtisserie à Paris » indique-t-il.

Les membres des comités ont été choisis selon les appétences de chacun. Safouane, élève en première bac pro en système numérique, a découvert cette initiative suite à une prise de renseignements. « J'ai contacté la mission locale et on m'a redirigé vers la CJS. Je me plais bien ici, je suis motivé pour travailler. Au comité finances, on gère le budget, l'argent récolté, les factures... C'est formateur, surtout pour le futur » confie le jeune burgien.

Une expérience humaine également pour les animatrices

Les mini-entrepreneurs sont tout de même gérés par deux animatrices. Leur rôle est essentiel car elles doivent cadrer les jeunes, en leur indiquant les étapes à prendre en compte avant de démarcher de potentiels clients. Pour Marie, titulaire d'un BAFA, c'est une expérience différente des précédentes : « Nous sommes dans l'accompagnement, les jeunes sont motivés et énergiques. On souhaite leur laisser leur autonomie, il faut trouver un juste milieu. Les gens nous font confiance, ils sont là pour apprendre. Les prochains jours marqueront le début des grandes manœuvres pour ces dix jeunes, sous la houlette de leurs accompagnatrices.

Édouard GUALA



Une dizaine de jeunes, de 16 à 18 ans, s'engagent dans l'entrepreneuriat collectif en créant O'Besoin Services. Photo Progrès/Catherine AULAIZ

Une découverte entrepreneuriale enrichissante



Alain Garny, cogérant d'Ess'Ain, a félicité les jeunes pour leur présentation lors de la cérémonie d'ouverture. Photo Progrès/Catherine AULAIZ

Preuve que l'initiative fonctionne, la Coopérative Jeunesse Service a une nouvelle fois reconduit ce dispositif cette année. Pour les dix jeunes, c'est avant tout la volonté de trouver un job d'été qui les a motivés à rejoindre l'organisation. Cette envie de s'investir dans le monde professionnel leur permet de découvrir les rouages du fonctionnement d'une société. Au lycée, les cours

sont encore majoritairement théoriques. Avec O'Besoin Services, la barrière entre théorie et pratique est très fine. Au-delà du labeur, c'est également le fait de travailler collectivement qui permet à chacun de développer son savoir-faire et son savoir être. Cette expérience permettra à ces jeunes de se distinguer à l'avenir, montrant leur motivation à leur futur employeur.

BOURG-EN-BRESSE

Nadia M'Barki à l'honneur



Remise de médaille à Nadia M'Barki. Photo Progrès/Josette BESSET

Mardi 7 juin, au cours de l'assemblée générale du Centre ressource pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire (AGLCA), Nadia M'Barki a reçu des mains de l'ancien président, René Constans, la médaille d'honneur du travail.

Nadia M'Barki est affectée au service du nettoyage de l'association, depuis 10 ans. Les administrateurs présents et ses collègues ont, unanimement, souligné la qualité de son travail et son investissement.

4^e édition de la coopérative jeunesse de services

DANS LE CONCRET Des jeunes de 16 à 18 ans vont créer une entreprise éphémère



Trois jeunes d'une précédente CJS en train d'effectuer une prestation. Photo DR-Aurélien COLLET

La Voix de l'Ain.fr

Si le montant n'est pas très élevé, (en général cela se situe entre 200 à 600 euros), le jeune peut s'enrichir d'une première expérience riche et diversifiée en découvrant toutes les facettes de l'entrepreneuriat tout en participant au développement de l'économie circulaire.
Inscription: <https://www.cjs.bourg.fr>

VENDREDI 5 AOÛT 2022

BOURG-EN-BRESSE Le Vain de l'Ain 11

Tout un îlot urbain fait table rase pour accueillir le futur quartier Joliot-Curie

URBANISME Un hôtel 4 étoiles, des bureaux, des commerces, une nouvelle voie piétonne et un parking couvert.

Le rideau tombe sur feu la MJC, l'AGLCA et la Maison des syndicats... Des pans entiers de vie passée entre ces murs sont désormais livrés dans les albums aux souvenirs, et dans les mémoires humaines de tous ceux qui ont fréquentés ces lieux. Il y eut ici entre ces murs depuis les années soixante et soixante-dix des heures d'échanges, de travail et de débat pour une assemblée, une conférence, une réunion politique, une conférence de presse, un stage, une formation, ce que



encore de cette présence « ennemie » de la santé des hommes et jusqu'à la fin du chantier prévu pour la fin du mois d'août. Ce chantier est conduit dans l'exploratoire et les standards de démolition des anciens bâtis; autrement dit la démolition engendre le tri et le recyclage des matériaux le plus possible. Ainsi si l'on peut encore voir d'importants gravats de béton sur place, c'est qu'ils vont être concassés pour constituer un enrobé pour le chantier à venir. C'est la ville qui a financé ce chantier de démolition avant de livrer le tènement à un opérateur privé.

Le chantier à venir c'est en effet la construction d'un tout nouveau « quartier » dans la ville en bordure du boulevard Joliot-Curie et de l'allée de Challes qui sera reconfigurée.

Trois opérateurs sont réunis sur ce programme: Elita Promotion, groupe d'immobilier burgien; AFA, promoteur immobilier et lotisseur depuis plus de 20 ans; l'une des sociétés du groupe de BTP aindinois Fontanet et les cabinets d'architecture burgiens Fusseonés Bel Air et Barillot. Ils investissent 15 M€ dans cette opération. Leur programme comprend la création sur ce tènement de 9 500 m² d'un parking aérien couvert, d'un grand bâtiment en cours qui comprendra un hôtel 4 étoiles et dans son prolongement des bureaux. Enfin, un bâtiment en rez-de-chaussée comprenant trois fonds de commerce sera construit dans la continuité de l'actuelle Maison de la culture et de la citoyenneté. Une voie piétonne sera également aménagée. Ce projet a l'ambition de faire le lien entre le quartier de la Reyssouze, celui de Verchère et le centre-ville.

Le programme immobilier vu en plongée sur le bd Joliot-Curie. Dessin: Bel Air architectures et Architectures Barillot

soit à l'AGLCA ou la Maison des syndicats; des concerts, des cours, des stages, des expositions, des événements à la MJC. Chacun y trouvait sa pratique: la guitare, le patchwork, le yoga ou le théâtre... avec les heures de convivialité qu'un tel lieu pouvait en offrir. Un véritable réseau social. Le chantier de la démolition a débuté fin mai début juin par trois mois de démolition. Cerné par une barrière, le tènement était clos par sécurité et en raison de la présence en quelques-uns des lieux d'amiante. L'amiante telle que l'on en mettait dans les années 60 et 70 dans les colles des Gerflex, les isolations de plomberie ou les dalles de plafonds... notamment. Une rubalise côté boulevard Joliot-Curie prévient

Le futur immeuble de bureaux, services et hôtel. Photo: Architecture Bel Air et Barillot

Corinne Garay

Derniers vestiges de la MJC et de l'AGLCA

TRACTOPELLES Après la démolition de la Maison des syndicats, l'AGLCA puis la MJC sont sur le point de disparaître totalement du paysage urbain burgien.



L'AGLCA. La maison des sociétés désamiantée est littéralement coupée en deux. Il ne reste ici que le spectre des centaines de millions d'heures de réunions qui s'y sont tenues. Photo: Corinne Garay



IL NE LUI RESTE PLUS QUE LES OS. La MJC laisse entrevoir en transparence, l'ancien patio et son cyprès auprès duquel sont de fêtes se sont terminées par un pique-nique et des chansons, autour d'une guitare... Photo: Corinne Garay



DÉMOLISSEUR. C'est la société Premys qui conduit ce chantier de démolition. Photo: Corinne Garay



AMIANTE. Le périmètre est clos, car le chantier a débuté par un désamiantage de certaines parties du bâti. Photo: Corinne Garay



ET APRÈS ? Une fois les derniers gravats ôtés, le nouveau programme immobilier va pouvoir commencer. Photo: Corinne Garay



L'ESPACE VERT PRÉSERVÉ. La MJC est entourée d'arbres matures. Ils vont être conservés pour intégrer le programme dans un univers déjà très arboré.

Traits de glace
ane Monneret

TOGRAPHIES Une exposition à découvrir MCC de Bourg-en-Bresse l'au 4 mars.



Morgane Monneret devant le splendide cliché d'une baleine à bosses à la MCC de Bourg-en-Bresse. Photo: Corinne Garay

vision « Por-de glace » ble jusqu'au à la Maison ulture et de yennet à -en-Bresse champ de vie. L'œil grand ouvert derrière le Nikon D850 mis à sa disposition ou avec son Canon 6D et ses multiples optiques, la photographe met à profit cette incroyable mission et la liberté de mouvement qui lui est offerte pour montrer tout ce qu'elle craint un jour de voir disparaître; avec cette impérieuse nécessité de témoigner par la beauté des choses. « Ne dit-on pas que l'on protège ce que l'on aime... » À ce titre, elle s'inscrit dans le mouvement de prise de conscience par l'émerveillement. « L'avenir appartient à ceux qui croient en la beauté de leurs rêves », disait Eleanor Roosevelt. Et les rêves de Morgane sont peuplés d'ours polaires capturés en Arctique dans la tendresse d'un instant ou la puissance d'un regard, de manchots royaux attroupés par milliers, ou de manchots d'Adélie prêts à plonger, d'otaries sur les glaces d'Antarctique... En pleine mer, ce sont les baleines à bosse qui lui offrent la beauté de leur nage au large. Elle a pu saisir cette magnifique queue de baleine fixée au large du Groenland et comprendre auprès des scientifiques qui encadrent les croisières auxquelles elle participe, qu'elle figure comme la carte d'identité de chaque baleine à bosse. Avec instinct et talent, elle a su approcher en Islande les macareux moine, aux îles Malouines, l'albatros à sourcils noirs pour un captivant face-à-face, le phoque de Weddell... De très beaux clichés que certains ont pu découvrir l'été dernier à Drom dans le Revermont; tous ceux qui voudraient les voir ou les revoir peuvent le faire jusqu'au 4 mars et peut-être plus... à la Maison de la culture et de la citoyenneté à Bourg-en-Bresse.

Corinne Garay

VIDÉOS PODCASTS NEWSLETTERS MÉTÉO JEUX BOUTIQUE GALERIE MON SÉJOUR EN MONTAGNE

LE PROGRÈS

Actualité Département Sport Langue Culture-Loisir Magazine Services

Culture - Loisir

Les manèges de la Saint-Martin comme vous ne les avez jamais vus

Par Le Progrès 18 mai 2022 à 16:24 mis à jour le 11 mai 2022 à 11:01 Temps de lecture: 1 min



La recherche photographique de Pierre-Carl (à gauche) passe par les sommets, les vallées, les lacs, les rivières. Photo: Pierre-Carl

La photographie, le Burgien Pierre-Carl la pratique depuis longtemps, d'abord « un peu à l'adolescence » explique-t-il. Puis entre autres métiers, il a été escadreur. « Ça m'a formé l'œil ». Après un voyage dans l'Écosse à l'été 2018, il s'est consacré à la photographie.

Newsletters

Recevez gratuitement notre information de votre département.



ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITÉ



ANNEXE 1 : MISE À DISPOSITION DES SALLES

Type d'utilisation des bureaux
Bureaux partagés : caractères maigres
Bureaux à usage exclusif : caractères gras

Associations utilisant un bureau au 31 décembre 2022

ACTION JURIDIQUE (COMITÉ D') CAJ
ACTIS
AIN GÉNÉALOGIE
ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR DE L'AIN (ASS)
ALLEZ HOP PRODUCTION
ALPIN FRANÇAIS (CLUB)
AMIS ET PARENTS D'ENFANTS DÉFICIENTS AUDITIFS (UNION RÉGIONALE DES) URAPEDA
ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE (COMITÉ LOCAL DES)
ANCIENS DE R.V.I. BOURG (AMICALE DES)
ANIDAR
ANR PTT (ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS PTT)
ARBRE CANAPAS
ATHLÉTISME (COMITÉ DE L'AIN D')
BADMINTON CLUB BOURG CEYZÉRIAT
BADMINTON DE L'AIN (COMITÉ)
BOURG NATURE ENVIRONNEMENT
BOURK GYM (ASS)
CFDT (UNION DÉPARTEMENTALE)
CFTC (UNION DÉPARTEMENTALE)
CFE-CGC (UNION DÉPARTEMENTALE)
CGT (UNION DÉPARTEMENTALE)
COMPÉTENCES EN TEMPS PARTAGÉ
CONSOMMATEURS QUE CHOISIR (UNION FÉD. DES)
COS PTT (COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES PTT)
CYCLO BRESSAN CHARLES ANTONIN
DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL DANS L'AIN (ASS POUR LE) ADEAR
DIESELLE COMPAGNIE (LA)
EPGV COMITÉ DÉP. DE L'AIN ÉDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
ESS'AIN
ÉVEIL SPORTIF DES SOURDS DE BOURG
FAMILIALE DES CENTRES DE VACANCES (ASS) AFCV
FÉDÉRÉE DES ASSOCIATIONS POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE L'AIN (UNION DÉP.)
FÊTES (COMITÉ DES)

FNATH GROUPEMENT AIN RHÔNE - ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE
FNATH SECTION DE BOURG - ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE
FO (UNION DÉPARTEMENTALE DE L'AIN)
FRANÇAISE DES MOTARDS EN COLÈRE (FÉD.)
FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ (ASS) AFPS
GRAND FOND BRESSAN
LOGEMENT (CONFÉDÉRATION NATIONALE DU)
MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE - LE BR'AIN
MOTOCYCLISTE DE L'AIN (COMITÉ DÉP)
MOTOCYCLISTE DE L'AIN (UNION)
NATURALISTES ET ARCHÉOLOGUES (SOCIÉTÉ DES)
PASSAROS (COMPAGNIE)
PAYSANNE DE L'AIN (CONFÉDÉRATION)
RAP PRODUCTION
SÉNIORS SOURDS DE L'AIN
SOCIOCULTURELLE DES SOURDS DE L'AIN (ASS)
SORTIES DU COEUR (LES)
SOS FAMILLES D'EMMAÛS
SPORTS CULTURE ET LOISIRS DES RETRAITÉS DE BOURG (ASS) ASCL
STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ÉCONOMIE (UNION DES) USIE
SYNDICATS AUTONOMES (UNION NATIONALE DES) UNSA
TOUTE PETITE COMPAGNIE (LA)

Associations utilisant des box et autres salles comme bureau

AFEV
ARTAG
CANOË LOISIRS SKI BOURG CLSB
CONNAISSANCE DE LA FLORE DE L'AIN
DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ (ASS POUR LE)
POMME DE P'AIN
RADIESTHÉSIE ET MAGNÉTISME DE L'AIN (GROUPE DE) GRAMA
RONALPIA
WIMOOV

Soit 64 associations et syndicats hébergés.



ANNEXE 2 : GESTION DU PATRIMOINE BÂTI

Nombre de locations de salles pour l'année 2022 (hors bureaux)									
Salles	Propriétaire	Familles / ind	Ass régulières	Ass occasionnelles	Services sociaux	Adm/ divers	Musi- ciens	Totaux	Taux occ /365j
Rez de chaussée immeuble									
6 Pt Chèvres	HLM	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Lesage	OPAC	0	520	0	0	0	0	520	142,5
Sous-total		0	520	0	0	0	0	520	71,2
pour 522 en 2021									

Salles de quartier									
Alagnier	Ville	82	125	0	6	0	16	229	62,7
Bellet	Ville	101	178	0	3	0	18	300	82,2
Berlioz	Ville	0	0	28	0	0	1	29	26,1*
Berlioz musique	Ville	0	0	0	8	21	0	29	26,1*
Blériot	Ville	89	358	3	11	0	14	475	130,1
Clément	Ville	17	470	0	0	39	1	527	144,4
Daudet	Ville	54	163	31	3	0	12	263	72,1
Dîmes	HLM	61	40	0	3	0	12	116	31,8
Magenta	HLM	48	20	0	6	0	11	85	23,3
Maquis	Ville	1	9	170	12	0	14	206	56,4
Peloux	Ville	0	405	0	0	0	0	405	111,0
Saint Roch	HLM	59	41	0	10	0	13	123	33,7
Sous-total		512	1 809	232	62	60	112	2 787	71,98
pour 1 678 en 2021									

* sur 111 jours, utilisation à partir du 12/09/2022

Salles Maison de la Culture et de la Citoyenneté + Maison des associations									
box1	Ville	0	226	15	0	0	0	241	66,0
box2	Ville	0	188	12	0	0	0	200	54,8
box3	Ville	0	181	8	0	0	0	189	51,8
101	Ville	0	222	133	0	53	0	408	111,8
102	Ville	0	200	58	0	31	0	289	79,2
103	Ville	0	151	49	0	22	0	222	60,8
104	Ville	0	293	41	0	24	0	358	98,1
105	Ville	0	301	73	0	15	0	389	106,6
106	Ville	0	209	115	0	55	0	379	103,8
107	Ville	0	378	7	0	3	0	388	106,3
salle réu coworking	Ville	0	235	30	0	3	0	268	73,4
1.28	Ville	0	205	109	0	9	0	323	88,5
Sous-total MCC		0	2 584	541	0	206	0	3 331	83,0
Sous-totaux réunions MCC + MDA		0	2 789	650	0	215	0	3 654	83,4
pour 2858 en 2021									

Autres salles Maison de la Culture et de la Citoyenneté									
atelier arts plastique/poterie	Ville	0	262	0	0	0	0	262	71,8
salle expo temporaire	Ville	0	197	8	0	3	0	208	57,0
grande salle	Ville	0	259	57	0	10	0	326	89,3
atelier expression corporelle	Ville	0	356	1	0	3	0	360	98,6
studio danse	Ville	0	429	1	0	0	0	430	117,8
atelier pratiques musicales	Ville	0	354	0	0	0	0	354	97,0
Sous-total		0	1 857	67	0	16	0	1 940	88,6
pour 1507 en 2021									
Totaux		512	6 975	829	232	293	60	8 901	79,7
pour 6565 en 2021									



ANNEXE 3 : EVOLUTION DES UTILISATIONS

Evolution sur 5 ans					
Tous locaux	2022	2021	2020	2019	2018
Pied d'immeuble	520	522	524	1 030	1 040
Salles de quartier	2 787	1 678	1 797	2 977	2 733
Salles réunion MCC, MDA, MVA / MDS ¹	3 654	2 858	1 735	1 825	2 104
Autres salles MCC ²	1 940	1507	545		
TOTAL	8 901	6 565	4 601	5 832	5 877

Sur total 2022/2021 : Plus 35,6 % (plus 42,7 % entre 2021 et 2020)

Pied immeuble : Moins 0,4 % (moins 0,4 % entre 2021 et 2020)

Salles de quartier : Plus 66,1 % (moins 6,6 % entre 2021 et 2020)

Salles de réunion : Plus 27,9 % (plus 64,7 % entre 2021 et 2020)

Autres salles MCC : Plus 28,7 % (plus 176,5 % entre 2021 et 2020)

Evolution sur 5 ans					
Salles de quartier	2022	2021	2020	2019	2018
Alagnier	229	164	186	254	278
Bellet	300	179	168	318	294
Berlioz	29	0	0	0	0
Berlioz musique	29	0	0	0	0
Blériot	475	214	272	674	547
Clément	527	197	323	570	475
Daudet	263	207	172	428	505
Dîmes	116	128	85	118	60
Magenta	85	60	151	61	98
Maquis	206	72	35	197	207
Peloux	405	366	365	181	114
Pressoir ³	0	0	0	0	1
Saint-Roch	123	91	40	176	154
TOTAL	2 787	1 678	1 797	2 977	2 733

Evolution sur 5 ans					
Salles de réunion	2022	2021	2020	2019	2018
MVA ¹					
Salle 1.3	0	0	90	207	161
Salle 0.2	0	0	66	198	236
Salle 0.3	0	0	34	93	155
Salle 0.4	0	0	129	249	249
Salle 0.11	0	0	55	224	235
Salle 1.21	0	0	44	261	267
Sous-Total	0	0	418	1232	1303
Syndicats					
Salle 0.25 ²	0	0	22	50	206
Salle 0.23 ¹	0	0	59	197	155
Salle 0.26 ²	0	0	59	187	231
Sous-Total	0	0	140	434	592
MDA 1.28	323	226	162	159	209
MCC ³					
box1	241	208	127		
box2	200	227	51		
box3	189	228	72		
101	408	337	143		
102	289	228	108		
103	222	215	100		
104	358	251	74		
105	389	242	93		
106	379	283	103		
107	388	275	144		
salle réu coworking	268	138	20		
Sous-Total	3 331	2632	1035	0	0
TOTAL	3 654	2 858	1 755	1 825	2 104

¹ Fin d'utilisation le 31 juillet 2020

² Fin d'utilisation le 30 juin 2020

³ Utilisation à partir du 11 mai 2020

Evolution selon types d'utilisateurs					
	2022	2021	2020	2019	2018
Familles	512	222	124	423	422
Associations régulières	6 975	5 177	3 392	4 403	4 542
Associations occasionnelles	829	863	960	692	613
Services sociaux/centres loisirs	232	64	32	190	200
Administrations/divers	293	239	93	124	100
Musiciens	60	0	0	0	0
TOTAL	8 901	6 565	4 601	5 832	5 877

Nombre d'utilisateurs	Familles / indiv	Associations	Syndicats	Administ.	Autres	TOTAL	Moy utilisation par utilisateur
Salles de quartier	247	86	4	10	7	354	7,9
Pied d'immeuble	0	2	0	0	0	2	260,0
MDA 1.28	0	19	2	3	0	24	13,5
Salles réu MCC	0	191	5	8	14	218	15,3
TOTAL	247	298	11	21	21	598	11,6

¹ Fin d'utilisation des salles de réunions de MVA et MDS en juin et juillet 2020

² Salle de réunion coworking placé dans la catégorie autres salles MCC en 2020

³ Fermeture de la salle du Pressoir en juin 2019



ANNEXE 4 : STATISTIQUES ENTRETIEN ET MÉNAGE

Nombre total d'heures d'entretien	Nb en 2021	Nb en 2022
MVA + MCC + Syndicats + MDA + Vennes	824	903
Salles de quartier + autres locaux	700	777
Autres travaux et divers	676	681
Totaux	2 200	2 361

Nombre total d'heures de Ménage	Nb en 2021	Nb en 2022
MVA + MCC + Syndicats + MDA	4 234,5	4 955,5
Salles de quartier	1 780,5	2 083,5
Autres locaux	109,0	127,0
Totaux	6 124	7 166



ANNEXE 5 : LISTE DES FORMATIONS BÉNÉVOLES RÉALISÉES EN 2022

Intitulé de la formation	Date	Lieu (structure et ville)	Prénom et Nom de l'intervenant.e	Intervenant.e interne ou externe / Fonction + structure	Nombre de participants	Nombre d'associations
Les connaissances de base	18/01/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Loïc Basset-Bougain	Formateur interne - Directeur Adjoint - AGLCA	6	5
FDVA 2, un financement spécifique	20/01/2022	Ambérieu-en-Bugey	Marie Sarron-Belin	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative - AGLCA	8	7
Développer ses financements	20/01/2022	St-Maurice-de-Beynost	Loïc Basset-Bougain	Formateur interne - Directeur Adjoint - AGLCA	11	9
Bâtir ou revoir son projet associatif	25/01/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Audrey Poulain	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative et à l'ESS - AGLCA	12	10
FDVA 2, un financement spécifique	20/02/2022	Ambérieu-en-Bugey	Marie Sarron-Belin	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative - AGLCA	3	3
Créer ou mettre à jour ses statuts	01/02/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Loïc Basset-Bougain	Formateur interne - Directeur Adjoint - AGLCA	14	12
Organiser une manifestation exceptionnelle	08/02/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Loïc Basset-Bougain	Formateur interne - Directeur Adjoint - AGLCA	12	10
Comment mobiliser de nouveaux bénévoles ?	10/02/2022	Bresse-Vallons	Audrey Poulain	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative et à l'ESS - AGLCA	22	17

Intitulé de la formation	Date	Lieu (structure et ville)	Prénom et Nom de l'intervenant.e	Intervenant.e interne ou externe / Fonction + structure	Nombre de participants	Nombre d'associations
Organiser une assemblée générale	28/02/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Loïc Basset-Bougain	Formateur interne - Directeur Adjoint - AGLCA	9	7
Comment mobiliser de nouveaux bénévoles ?	08/03/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Loïc Basset-Bougain	Formateur interne - Directeur Adjoint - AGLCA	11	8
Animer une réunion conviviale et efficace	15/03/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Loïc Basset-Bougain	Formateur interne - Directeur Adjoint - AGLCA	9	7
Réaliser sa comptabilité	22/03/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Cécilia Marchand	Formatrice interne - comptable - AGLCA	9	7
Les connaissances de base	24/03/2022	Tossiat	Loïc Basset-Bougain	Formateur interne - Directeur Adjoint - AGLCA	5	4
Les connaissances de base	24/03/2022	Ambérieu-en-Bugey	Marie Sarron-Belin	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative - AGLCA	9	7
Comprendre les documents comptables	29/03/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Cécilia Marchand	Formatrice interne - comptable - AGLCA	10	7
Développer ses financements	05/04/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Audrey Poulain	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative et à l'ESS - AGLCA	9	7
Organiser sa communication	26/04/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Nathalie Rébillon	Formatrice interne - Chargée de l'information, de la communication et des relations avec les associations	10	9

Intitulé de la formation	Date	Lieu (structure et ville)	Prénom et Nom de l'intervenant.e	Intervenant.e interne ou externe / Fonction + structure	Nombre de participants	Nombre d'associations
Réaliser ses supports de communication	03/05/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Elodie Plassard	Formatrice externe - Chargée de communication	10	9
Bien utiliser les réseaux sociaux	10/05/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Elodie Plassard	Formatrice externe - Chargée de communication	9	6
Convention collective ECLAT	12/05/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Gwenaëlle Gillaux	Formatrice interne - Juriste responsable service paie aux associations - AGLCA	6	3
Organiser une manifestation exceptionnelle	19/05/2022	Ambérieu-en-Bugey	Marie Sarron-Belin	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative - AGLCA	3	3
Organiser une assemblée générale	25/08/2022	Centre social de la Reyssouze - Bourg-en-Bresse	Marie Sarron-Belin	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative - AGLCA	4	1
Comment mobiliser de nouveaux bénévoles ?	29/09/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Marie Fouillet	Formatrice interne - Chargée de projet ESS - AGLCA	4	4
Comment mobiliser de nouveaux bénévoles ?	13/10/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Audrey Poulain	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative et à l'ESS - AGLCA	10	6
Choisir son statut juridique (Association, SCOP, SCIC...)	15/11/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Clémence Charreau	Formatrice externe - Consultante - URSCOP	9	5
Gouvernance collégiale	24/11/2022	Virignin	Marie Sarron-Belin	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative - AGLCA	8	7
Le mécénat	29/11/2022	AGLCA Bourg-en-Bresse	Gabrielle Lambourg	Formatrice externe - Ronalpia	20	17



ANNEXE 6 : FRÉQUENTATION DE L'ESPACE COWORK

	Matin						Après-midi					Total			
	ET	SA	ES	AH	AU		ET	SA	ES	AH	AU	(par 1/2 j)	typo :		Total
janvier	3	3	49	6	0		3	3	49	7	0	123	étudiant.e	ET	49
février	3	2	49	3	0		3	3	49	2	0	114	salarié.e	SA	67
mars	2	3	57	12	0		2	3	54	11	0	144	ess	ES	1429
avril	2	3	48	3	0		2	3	48	4	0	113	asso hébergée	AH	127
mai	2	4	50	5	0		2	4	50	3	0	120	autre	AU	0
juin	4	3	53	7	0		4	3	53	7	0	134	TOTAL		1672
juillet	0	1	46	3	0		0	1	46	5	0	102			
août	0	1	28	0	0		0	1	28	1	0	59			
septembre	2	3	78	7	0		2	3	78	5	0	178			
octobre	3	3	76	5	0		2	4	76	6	0	175			
novembre	2	3	83	7	0		2	4	83	5	0	189			
décembre	2	3	99	6	0		2	3	99	7	0	221			
TOTAL	25	32	716	64	0		24	35	713	63	0	1672			
Total général : 1672 demi-journées															

ANNEXE 7 : LETTRE AUX ÉLUS RÉGIONAUX



Bourg-en-Bresse, le 30 novembre 2022

Objet : suppression du financement de la formation des bénévoles par la région AURA

Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux,

Depuis plusieurs années, l'AGLCA intervient sur différents territoires du département pour animer des sessions de formation en direction des bénévoles dirigeants des associations aindinoises.

Les associations participent fortement à dynamiser les territoires sur lesquels elles sont implantées, et concourent ainsi au développement local des bassins de vie sur lesquels elles agissent.

En effet, par les projets qu'elles portent et les activités multisectorielles qu'elles développent (sport, culture, loisirs, santé, éducation, action sociale, environnement...), en plus de jouer un rôle primordial en terme de démocratie et de citoyenneté active, elles répondent à des enjeux de société majeurs qui font d'elles, par nature, des actrices essentielles de l'Economie Sociale et Solidaire.

En 2021, les associations étaient au nombre de 12 000 dans l'Ain (soit environ 10% des associations au niveau national), elles représentaient 85.8% des entreprises de l'ESS et comptaient 84.5% des emplois de ce même secteur (source : diagnostic ESS réalisé conjointement par la CRESS et l'AGLCA).

Dans un contexte socio-économique toujours plus tendu, et à la sortie de la crise COVID, la formation des dirigeants associatifs constitue un levier incontournable pour assurer la montée en compétences de ces derniers et ainsi soutenir la pérennité des projets, des plus-values économiques et sociales qu'ils génèrent et des emplois directs et indirects afférents.

Depuis 2003, cette action est soutenue financièrement exclusivement par La Région Auvergne - Rhône-Alpes. Les 27 sessions de formation par an, dispensées au plus près des territoires, sont GRATUITES pour TOUS les bénévoles du département et sans coût facturé aux collectivités qui les accueillent. Ainsi, nous avons pu accompagner la montée en compétences, sur leurs fonctions d'administration, plus de 330 associations et 400 dirigeant.e.s par an (source : Rapport d'activité 2021 de l'AGLCA).

En novembre 2022, un courrier de la Direction Générale des Services de la Région nous informait de la suppression de ce soutien financier, au motif d'une « restructuration des aides régionales par domaine d'intervention (culture, sport, économie...). La Région souhaite en effet privilégier le contenu du projet plutôt que le statut du porteur. »

Or depuis 20 ans, l'AGLCA, en sa qualité de Point d'Appui, conçoit son programme autour de thématiques transversales à la vie associative et à la gestion de projet (des connaissances de base de la loi 1901 à la fonction employeur, en passant par la comptabilité, la communication et la gouvernance).



La Région précise que « Dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre par la Région, les associations pourront solliciter auprès des différentes directions de la Région un soutien financier, pour les projets qui s'inscrivent dans leurs priorités », mais dans ces conditions, quelles réponses une association trouvera t'elle face aux problématiques récurrentes auxquelles elle doit faire face pour assurer la professionnalisation de ses membres dirigeants en renouvellement et par là-même, de soutenir la pérennité et la qualité de son projet : revisiter son projet stratégique pour continuer de répondre aux besoins du territoire ? Faire évoluer son modèle socio-économique, développer les partenariats en direction du mécénat ? Assumer la responsabilité employeur dans le respect des démarches et obligations qui lui incombent ? La liste ne saurait être exhaustive !

Notre catalogue 2023 vient d'être édité ([lien ici](#)) et les formulaires d'inscription sont en ligne sur notre site internet. Toutefois, à ce jour, bien qu'étant au cœur de notre mission de Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA), nous ne sommes pas en mesure de garantir la faisabilité de cette action.

Aussi, si votre collectivité a bénéficié de cette dernière ou si elle trouve un sens politique, économique, démocratique et citoyen à ce qu'elle perdure, nous vous saurions gré de nous adresser une lettre de soutien afin de nous appuyer dans notre mobilisation pour négocier le maintien de cette action, dans les arbitrages financiers de la Région Auvergne - Rhône-Alpes.

Pour information, « La formation pour les bénévoles associatifs » a été impulsée par la coordination SAVAARA – réseau de 21 Structures d'Appui à la Vie Associative en Auvergne - Rhône-Alpes – pour favoriser une montée en compétences de qualité des bénévoles dirigeants et garantir une équité territoriale, à l'échelle de la Région AURA. Elle recouvre une enveloppe globale de 200 000 € dont **11 000 € pour la mise en œuvre du programme dans l'Ain**.

SAVAARA, dont une des missions est la veille sur les problématiques de la vie associative d'une part, et le soutien à l'innovation socio-économique sur les territoires d'autre part, voit sa subvention de 30 000 € / an supprimée également au même motif de désengagement de la Région AURA sur la VIE ASSOCIATIVE.

Nous vous remercions de l'attention que vous nous aurez portée.

Veuillez recevoir Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Paul GODEAU,
Président



Maison de la Culture et de la Citoyenneté
4 allée des Brotteaux - CS70270
01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

aglca@aglca.asso.fr
04 74 23 29 43

www.aglca.asso.fr

